

de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

L'assemblée générale du CGDP

Les 20 ans de la Lettre

Le nouveau Forum du CGMP

Cherchez et vous trouverez ! *(la quête de ses ancêtres)*

Le Château de Salettes *(suite)*



Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Assemblée générale du CGDP
- 11 Liste des CD-Rom gravés
- 12 Petites annonces
- 13 Déjà paru et nouveautés de la bibliothèque
- 14 Les 20 ans de la Lettre
Mots croisés de Nadine
- 15 Accueil, permanences, bibliothèque
- 16 Numérisation et indexation
- 17 Numérisation des actes notariés
- 18 Rappels historiques
- 19 La Lettre du CGDP
- 21 Exposition
- 22 Corrigé des Mots croisés
- 23 Cours d'initiation à la généalogie et à la paléographie
- 24 Nimègue et Expo-actes, Site Internet, Forum
- 25 Facebook
- 26 Forum du CGMP
- 27 Cherchez et vous trouverez !
- 29 Le Château de Salettes
- 32 Flash n° 210, 211 et 212 de la FFG
- 34 La Boutique du CGDP
- 35 Questions/Réponses

*Le lexique des actes notariés
n'a pu être publié ce trimestre
faute de place... la suite au 2^e trimestre.*

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles, questions et réponses pour le prochain numéro :

9 mai 2015

Mot du président

Elu président du Cercle Généalogique de la Drôme provençale en janvier de cette année, il m'a semblé nécessaire de me présenter à vous.

Je suis en retraite depuis 13 ans et consacre tout mon temps libre à la généalogie, en particulier, à la numérisation des actes paroissiaux, des actes d'état-civil et des actes notariés.

Je suis arrivé au cercle en 2003 et suis entré au conseil d'administration en 2006. J'ai été ensuite élu au poste de vice-président aux côtés de Nadyne en 2007 et à celui de trésorier du Centre Généalogique Midi Provence (CGMP) de 2007 à 2013 aux côtés d'Eliane Seguin.

Je tiens à remercier chaleureusement Nadyne Chabanne-Eyraud, les membres du conseil d'administration et les nombreux bénévoles qui font un énorme travail pour faire fonctionner notre cercle.

Je vous remercie pour les encouragements que j'ai reçus. J'espère être à la hauteur de cette responsabilité et à l'écoute de vous tous. Mon objectif est de continuer à faire avancer cette belle association en mettant en œuvre de nouveaux projets tout en m'appuyant sur le travail de mes prédécesseurs : Edmond, Jean-Pierre, Paulette et Nadyne.

Nous allons donc poursuivre cet élan en espérant que le nombre de personnes volontaires participant aux différents travaux de relevé et de numérisation augmente afin d'avoir encore plus de documents à vous présenter.

Pour marquer les 20 ans de la Lettre du CGDP, nous vous proposons une Lettre un peu particulière. Elle répond aux questions que vous vous posez peut-être sur le travail réalisé par tous les bénévoles.

Bonne lecture !

Guy VENTURINI



Auteurs des articles

Sandy-Pascal ANDRIANT
Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE
Marie-Thérèse LAUZIER
Bernard MAURICE
Guy VENTURINI

Crédits Photographies

Sylvie De SANTA ELENA
Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE
Marie-Thérèse LAUZIER
Bernard MAURICE
Monique REYGNIER
Guy VENTURINI

CONSIGNES

**Pour transmettre vos articles
à insérer dans La Lettre :**

Envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :
mcdebouverie@orange.fr

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée
+ frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms

des registres paroissiaux,
puis gravure sur CD-Rom

Consultation lors de nos permanences et de nos journées des adhérents de nos relevés (manuscrits ou informatisés), des actes numérisés des communes de la Drôme Provençale ainsi que quelques registres de notaires (liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site) ; possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie : cours, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées des adhérents par an pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances, démarches diverses

Un site internet :

genea26provence.com

Webmaster :

Sandy-Pascal ANDRIANT

webmaster@genea26provence.com

Un forum pour les adhérents :

genea26provence@yahogroupes.fr

Sur Facebook :

facebook.com/cgdp.genealogiste





Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures.

Permanences 2015 du samedi au Cercle
de 10 à 17 heures :
6 juin, 4 juillet,
1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre,
7 novembre et 5 décembre

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Site internet

genea26provence.com

Forum

genea26provence@yahoogroupes.fr

Adresse électronique

cgdp@wanadoo.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy VENTURINI

Président
06 11 33 66 08

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre **Généalogique du Midi Provence**.
Le C.G.M.P. est membre de la **Fédération
Française de Généalogie (FFG)**

Conseil d'administration

LE BUREAU

Président

Guy VENTURINI

1^{er} Vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e Vice-président

Sandy-Pascal ANDRIANT

Secrétaires

Marie-Thérèse LAUZIER

Monique REYNIER

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Sandy-Pascal ANDRIANT

Mireille BERARD

André BOUSQUET

Marie-Claire DEBOUVERIE

Pierre GOUDON

Alice LEMAIRE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Odile MOUSSET

Mauricette PEYRARD

Marie-Lou SIMIAND

Membre d'honneur

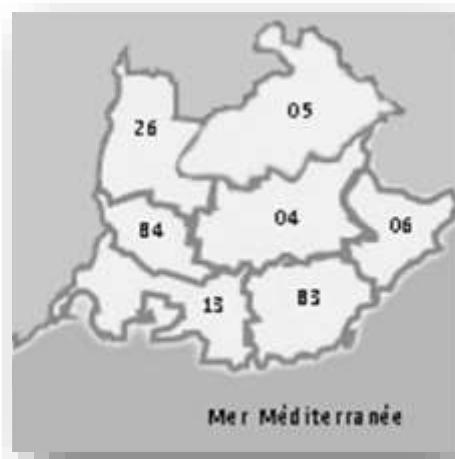
Odette BLANC

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

Centre Généalogique du Midi Provence

- 04**
Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence
Manosque
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
Maison des Associations
209, boulevard du Temps Perdu
04100 MANOSQUE
Tous les samedi du mois de 14h à 18h
- 05**
Association Généalogique des Hautes-Alpes
postmaster@agha.fr site : <http://www.agha.fr>
19, rue de France
05000 GAP
Vendredi de 14h30 à 18h30
- 06**
CEGAMA
contact@cegama.org site : <http://www.cegama.org>
Maison des Associations
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
- 13**
Association Généalogique des Bouches du Rhône
agbdr@wanadoo.fr site : <http://www.ag13.org>
Siège administratif :
194, rue Abbé de l'Epée
13005 MARSEILLE
Permanence : lundi de 14h à 19h
- Aix-en-Provence**
Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
Vendredi de 14h à 20h
- Allauch Château-Gombert**
Foyer des Anciens
Le Logis Neuf
2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30
- Aubagne**
24 rue Jeu de Ballon
2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h
- Châteauneuf-les-Martigues**
Place Bellot
2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30
- Eyguières**
Centre culturel
Rue Bel-Air
- La Ciotat**
Archives communales Mairie
1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30
- Port-de-Bouc**
Centre Elsa Triolet
Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 18h30
- Salon-de-Provence**
Maison de la Vie associative
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)
- Venelles**
Le Triboulet
Impasse La Roberte
3^e samedi du mois de 14h à 19h
- 83**
Cercle Généalogique 83
Villa les Myrtes
298 Av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT-RAPHAEL
cgenea83@free.fr site : <http://cgenea83.free.fr>
2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30
- 84**
Cercle Généalogique de Vaucluse
courriel.cgvacluse@gmail.com
Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
Mercredi (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et dernier samedi du mois 14h à 18h



Vie du Cercle

Attention !

En 2015, les permanences du samedi se tiendront les 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre. Pas de permanence du samedi en avril et en mai !

En 2015, les permanences du mardi ont changé d'horaires : elles ont lieu désormais de 10h à 17h.

Les Journées des adhérents auront lieu les 12 avril et 8 novembre 2015

Repas de Noël des bénévoles !

Le 6 décembre, les bénévoles du CGDP se sont retrouvés pour partager un repas de Noël. Chaleur, convivialité, humour ont permis à tous de passer un bon moment ensemble.



La 1^{re} Journée des adhérents en 2015 !

La 1^{re} journée des adhérents en 2015 aura lieu le dimanche 12 avril 2015 à Mollans-sur-Ouvèze.

Les adhérents et les habitants des environs seront accueillis par les bénévoles de 9h à 12h et de 14h à 17h. Voir les feuilles jointes à cette Lettre...

Attention ! Pour la visite guidée du village, les places étant limitées, n'oubliez pas de vous inscrire dans la fiche jointe à cette Lettre.

Les prochaines participations

Le cercle participera entre autres aux manifestations suivantes au cours de 2015 :

- XIV^e Rencontre Généalogiques à Mauguio les 28 février et 1^{er} mars
- Salon national à Poitiers du 2 au 4 octobre
- Congrès d'été de l'association de l'Ardèche
- Forum de l'association de Valence à l'automne

La prochaine exposition du cercle

Cette année, le thème de l'exposition portera sur les cimetières protestants. L'équipe a entrepris des recherches sur les points suivants :

- Les faits historiques générant la création de cimetières protestants, des cimetières familiaux et communaux,
- La situation des cimetières protestants,
- Les temples et leurs cimetières
- Les épitaphes et les pierres tombales
- Les explications sur le vocabulaire et les expressions rencontrés dans les actes : désert, enterré en terre profane, enterré dans la campagne, enterré hors l'église, enterré de nuit, réhabilitation, etc.
- Les actes présentant une particularité concernant les protestants.

Si vous possédez des informations, des documents (actes paroissiaux ou notariaux, comptes-rendus de conseil municipal, etc.), des histoires, des photographies de cimetières familiaux ou de pierres tombales... n'hésitez pas à les faire parvenir par courrier (uniquement des photocopies) ou par mail.

Marie-Thérèse LAUZIER, pour l'équipe Expo

Assemblée générale du CGDP du 17 janvier 2015

Ouverture de l'assemblée générale à 14h15 - La présidente remercie les 57 personnes présentes à cette assemblée.

66 pouvoirs ont été reçus.

Représentant de la mairie : Ginette TORTOSA, André ORSET-BUISSON étant excusé.

Représentant du Conseil général de la Drôme : Anne-Marie RÈME-PIC

Remerciements à la municipalité pour son aide précieuse, autant financière que logistique.

Remerciements aux médias qui passent l'information de nos manifestations, des cours, des événements divers.

Remerciements à tous les bénévoles qui viennent numériser, classer, informatiser, aider au local ou lors de nos déplacements mais aussi à tous ceux qui relèvent des copies de registres chez eux, bien loin de Montélimar.

Remerciements à l'assemblée pour leur présence toujours si nombreuse et dont certains viennent de loin (Valréas, Avignon, Rasteau, Lyon, Marseille).

Une pensée pour Max Boisson qui nous a quittés cette année après de longs mois de souffrance. Il était l'époux de Paulette, ancienne présidente du CGDP et a beaucoup œuvré pour le cercle. Les anciens se souviennent de son aide précieuse, de son écoute et de sa gentillesse.

Choqués par les attentats, nous nous sommes permis d'affirmer notre solidarité au mouvement "*Nous sommes Charlie*" sur notre forum, notre page Facebook et notre site. Nous remercions tous ceux qui nous ont suivis dans cette révolte citoyenne qui ne dépassait pas le cadre de la généalogie, nous qui étudions l'Histoire de nos ancêtres.



Compte rendu des activités en 2014

Les adhésions

332 adhérents (35 de plus qu'en 2013), 33 nouveaux, 23 couples.

42 adhésions à Provence Généalogie (idem 2013 ; toujours pas assez pour que la revue puisse être plus rentable car si plus d'adhésions = baisse du coût)

Nos travaux informatisation et numérisation cette année

Raymond Feschet indique le total des relevés informatisés :

- pour les TD : saisies 199 communes terminées pour 787 920 lignes saisies.
- pour les notaires : 6 800 lignes d'actes notariés saisies en attente de pointage et édition ; pour les BMS, continuation du nettoyage et mise en harmonie avec notre nouvelle base de données pour la recherche de patronyme. Il reste 80 communes à traiter.

Guy Venturini indique le total :

- de la numérisation des actes en 2014 pour les CD : 59 BMS et 8 NMD
- de l'indexation sur CD de 15 communes en BMS et 12 à compléter en mairie + 1 CD NMD.

Nous avons voulu mettre en place le relevé systématique des registres matricules mais sans grand résultat. Seulement 3 personnes informatisent. Alors qu'il est possible de le faire chez soi grâce à Internet et un tableur tout prêt. Un nouvel appel est lancé. Si l'on veut trouver de l'aide dans une association, il faut aussi apporter la sienne.

Forums

213 membres sont inscrits sur le forum : en nette progression depuis 4 ans. Il y a environ 10 questions par jour.

Afin de libérer un peu Sandy sur les réponses aux questions posées sur le forum et concernant des recherches sur la base de données, il répondra du mercredi au vendredi ; ensuite les réponses seront cherchées par d'autres membres du CA sur l'ordinateur du cercle lors des permanences du mardi ou du samedi, ce qui entraînera bien sûr des réponses moins rapides mais faites quand même au maximum 4 jours plus tard.

Nouveau forum du CGMP

Il se met en place tout doucement car il faut souvent beaucoup d'explications pour ceux qui ne maîtrisent pas trop l'informatique. L'idée est venue lors d'une réunion improvisée aux JR de St Raphael en septembre et mise en place en octobre. Il y a déjà 158 membres (dont 35 du CGD). Pour un potentiel de 2000 adhérents au total pour toutes les associations CGMP : ce qui va ouvrir le champ des recherches.

Pour tous, **les cours**, animés par Sandy Andriant, fonctionnent en année scolaire. Les cours de généalogie pour débutants (4 à 6 personnes) se sont poursuivis avec la formule de 2013 qui a été appréciée : soit un cours par mois de théorie et des devoirs à présenter le mois suivant. Les cours initient également aux logiciels de généalogie avec son ordi personnel ou ceux du CGDP.

Les cours de paléographie avec deux niveaux (initiation et perfectionnement) ont lieu avec une dizaine de personnes au total. Ils sont complétés par des devoirs et par l'entraide sur le forum. Un texte à déchiffrer est corrigé le mois suivant.

Le site a donc été reconstruit (suite au piratage de nos données) avant l'été par Sandy et Marie-Claire. On peut les féliciter pour l'énorme travail qu'ils ont effectué. L'affichage des statistiques sur la page d'accueil donne à fin 2014 : 21 000 visiteurs, 31 000 pages visitées, 57 visites par jour en moyenne. Il n'y a pas besoin de mot de passe ni de login, ces onglets sont réservés aux administrateurs du site.

ExpoActes : c'est un logiciel qui permet de rechercher des patronymes sur notre site mais la recherche s'arrête avant la filiation.

Des mises à jour du site sont effectuées régulièrement et indiquées sur la page d'accueil, et figureront également sur les prochaines Lettres chaque trimestre.

Sandy explique en détail le fonctionnement du nouveau site et d'ExpoActes.

Nous avons aussi créé une **page Facebook**. Nadine et Guillaume MARCEL s'en occupent. Des liens vont bientôt être ajoutés vers des offices de tourisme, des musées, des expositions, etc. Il faut bien sûr rester vigilant sur le contenu car il n'y a pas de protection sur les réseaux sociaux comme sur un site.

Que ce soit pour le site ou la page Facebook, c'est à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et de les faire vivre en nous indiquant les manifestations généalogiques ou historiques de la région, les sorties de livres...

Les permanences des mardis et d'un samedi mensuel ont une fréquentation variable.

Journées des adhérents

La première a eu lieu en avril à Bouchet. Comme d'habitude, l'accueil s'est fait dès 9 h et chacun a pu consulter tous nos relevés informatisés et faire des recherches de patronyme sur nos ordinateurs. Environ 60 adhérents se sont retrouvés et certains ont pu cousiner.

Le repas de midi a été pris sur place, servi par un traiteur local. L'ancien et le nouveau maire nous ont chaleureusement accueillis. Nous leur avons offert un CD des photos des registres paroissiaux et le relevé alphabétique des BMS. L'après-midi, la visite guidée a été consacrée à l'abbaye cistercienne, pour ceux qui s'étaient inscrits à l'avance. Les habitants du village se sont longuement attardés devant notre exposition sur les notaires.

La deuxième journée des adhérents s'est déroulée en novembre dans notre local. Nous étions nombreux et sûrement dans la limite autorisée pour nos locaux. Bien que la location d'une autre salle (moins conviviale) ait été prévue, les adhérents ont préféré se serrer un peu. Nos amis 26 et 07 ont été installés dans le couloir. Ils ont pu aider nos adhérents ayant des ancêtres hors des limites de la DP. Le repas a été pris au restaurant "Le printemps", une bonne adresse.

Journée très pluvieuse qui n'a pas empêché d'aller à pied au restaurant et à l'exposition qui se tenait à la maison du goût. Un petit problème pour l'ouverture de la grande porte vitrée nous a obligés à prévoir un groom en permanence.

Il est recommandé de bien lire les documents et plans que nous envoyons afin de ne pas se tromper de lieu de RDV.

L'exposition "la Drôme provençale dans la Grande Guerre" a eu beaucoup de succès malgré la pluie : 500 personnes sur 6 jours. Elle a été réalisée avec le partenariat du MVDG. Il n'y aura pas de livret cette année mais les panneaux seront visibles toute l'année à notre local lors des permanences.

Les scolaires ne sont pas venus, mais peut-être n'avons-nous pas assez présenté notre travail à l'éducation nationale.

Spectacle de Valentine Compagnie "Qui donc maintenant me dira je t'aime ?" a remporté un grand succès car nous avons dû refuser des spectateurs : 160 ont été accueillis malgré une pluie diluvienne. France 3 Rhône-Alpes était présent pour son reportage sur le spectacle.

Le Pique-nique des bénévoles a eu lieu à Rochefort-en-Valdaine avec la visite du château et du vieux village par Mme Giffon, de l'association de sauvegarde (ACROCH). Nous avons récupéré nos panneaux de l'exposition « Enfants abandonnés » qui a été présente dans la grande salle du château pendant 3 mois et qui a reçu plus de 600 visiteurs.

Une belle journée très ensoleillée et très conviviale qui permet de se détendre entre amis.

Barberoussades à Montélimar : nous avons participé en prêtant quelques panneaux (généalogie des Adhémar, métiers au Moyen Age).

Reportage "En quête de soi" sur France 3

En début d'année, nous avons reçu un message de la FFG. France3 recherchait des généalogies atypiques. Suite à notre exposition sur les enfants abandonnés en 2013 et les recherches de Cathy Lachênaie, la présidente les a mis en contact. Un reportage a donc été programmé. Ce reportage est déjà passé dans l'émission "Des histoires et des vies", il repassera en régional et national. Nous avons participé au reportage cet été dans le local et l'équipe télé a suivi Cathy dans ses recherches à Paris et dans les Vosges. En avant-première, nous diffuserons un extrait après l'AG.

Une avant-première doit avoir lieu à Marseille (Maison de la Région) le 27 janvier. Le reportage devrait passer le samedi 31 janvier vers 15 h 25 sur France 3 région PACA et lundi 2 février sur France 3 national (la case de l'oncle doc) vers 23h50 (après Soir 3).

Divers congrès ou forum de généalogie auxquels nous avons participé :

- 19 et 20 juillet, forum à Murat organisé par l'association du Cantal (loin de la DP) : peu de monde à ce forum et encore moins à notre stand. Une quarantaine d'associations étaient présentes.

- 13 et 14 septembre, Journées Régionales à Saint-Raphaël : organisées pour la première fois par l'association du Var. C'est toujours très convivial de retrouver les habitués. Vos photos de vos ancêtres poilus ont été bien mises en évidence. Un immense panneau de tous les soldats de St-Raphaël décédés lors de la guerre. On a constaté une participation moyenne des visiteurs, mais il faisait si beau ! Divers prix sont attribués à ces JR et le prix Guéraud a été décerné à Marylène. Nadyne l'a reçu à sa place et le lui remet aujourd'hui en la remerciant pour tous les travaux qu'elle a faits pour le CGDP et le CGMP.
- 27 et 28 septembre, géné@2014 à Paris : nous étions à nouveau installés à l'Est, dans le quartier du CGMP, au milieu de nos associations amies. Bien couverts pour affronter les brumes septentrionales, en personnes averties, et suréquipées... en plein été indien ! Hormis la météo, cette manifestation nationale a quand même officiellement accueilli 8000 visiteurs. Le CGDP a reçu : un malade psychiatrique, des collectionneurs de plaquettes, des généalogistes débutants faisant des recherches sur l'Ardèche ou la Drôme-Nord, les Alpes-de-Haute-Provence ou les Hautes-Alpes, et très peu de généalogistes pour la Drôme Provençale mais de qualité :
 - Un de nos visiteurs a fait une recherche importante sur le château de Charols/Salettes.
 - Un Montilien expatrié à Paris a longuement discuté avec Jean-Louis et Michèle Schreiber car sa famille a habité à Donzère dans le même quartier qu'eux. Un ancien élu d'un petit village du Diois.
 - M. Benoît Aubenas enfin, nous a fait l'honneur de sa présence, cette fois avec l'ensemble de ses papiers. Nous lui avons trouvé encore un ascendant sans réussir malgré tout à trouver le chaînon manquant à la réunion de ses deux branches.

Un grand bravo à tous les organisateurs. Un évènement de haute tenue agrémenté des visites des Archives Nationales et autres conférences passionnantes.

- 27 et 28 septembre, forum à Brive : un accueil toujours aussi chaleureux de toute l'équipe de *Généalogie en Corrèze* pour le GENCO 2014 qui a lieu tous les deux ans et a débuté en 2008. 120 exposants se sont retrouvés à l'Espace des trois provinces ; des associations des quatre coins de France mais aussi de Suisse, Allemagne, Belgique, Espagne et quelques professionnels dont certains étaient présents à Montélimar en 2012. Environ 5000 visiteurs sont venus s'informer. Nous avons bien apprécié, entre autres, la visite de notre adhérente venue de Bordeaux pour nous rencontrer et qui a trouvé de nouveaux ancêtres grâce à notre base de données.
 - Pierre Marzocca a séduit les congressistes et le CGDP par son appareil numériseur de registres que nous avons d'ailleurs acheté. Le dictionnaire des généalogistes et ethnographes d'Alain NEMO vient enrichir notre bibliothèque. Cet ouvrage est très intéressant pour tout généalogiste un peu curieux. Six conférences sur des thèmes divers ont été proposées tout au long du week-end (le recueil est empruntable à notre local). Une soirée culturelle au musée Labenche a été offerte aux exposants.
 - Pour le plaisir des enfants et des parents, Généalogie en Corrèze a mis sur le marché "GENEALOGIK", un jeu pour apprendre toutes les ficelles de la généalogie en s'amusant en famille.
- Nous nous sommes également déplacés pour les journées des autres associations de généalogie de la Drôme (EGDA) et de l'Ardèche (SAGA). Un retour d'aide identique qui permet de retrouver des ancêtres grâce à nos bases de données.

Nous avons précisé à quoi sert le CGMP dans la Lettre du 4^e trimestre 2014 car on s'apercevait qu'il y avait quelques lacunes chez certains. Aussi, c'est à nous d'informer régulièrement, sachant qu'il arrive toujours de nouveaux adhérents. Le CGMP a changé de président après l'AG en novembre : il s'agit de Jean-Marie delli-Paoli qui est dans l'association depuis le début et qui connaît bien l'historique. C'est une personne conviviale, très à l'écoute de tous et des nouvelles technologies et aussi et surtout une personne de confiance. On peut s'en rendre compte sur le forum du CGMP. Il remplace donc Eliane Béguoin pour le mandat de deux années qui lui restaient.

Provence Généalogie (PG) : c'est le lien de toutes les associations du CGMP, chaque association y participe. Cette revue est complémentaire de notre Lettre et on vous invite à vous abonner (20 € pour 1 an, soit 5 € le numéro).

La Lettre trimestrielle du CGDP est éditée par la mairie de Montélimar à environ 400 exemplaires (adhérents + échanges avec d'autres associations + médiathèque + maire et adjoint à la culture + maire de commune de la DP qui nous ont accueillis lors de JA). Là aussi, c'est à chacun de nous d'apporter des informations pour l'enrichir et faire profiter les autres adhérents de nos découvertes. L'appel est lancé par Marie-Claire pour lui envoyer des articles.

Geneabank

Rien de plus qu'en 2013. Il y a 133 membres du CGDP inscrits à Geneabank. Nous avons mis uniquement les BMS de Montélimar. Sandy donne une explication plus détaillée car nous avons largement des points pour nos adhérents. Il est rappelé qu'il n'est pas utile pour nos adhérents du CGDP de passer par Geneabank pour faire des recherches sur nos relevés vu qu'ils ont déjà ce service avec notre forum.

Bigenet : nous n'apportons rien de plus, cela nous a rapporté 96 € (solde 2013) ; mais les visiteurs trouvent les mêmes renseignements sur notre site et gratuitement.

le bilan moral est approuvé à l'unanimité

Election au conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont : André BOUSQUET, Nadyne CHABANNE EYRAUD, Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE, Raymond FESCHET, Odile MOUSSET, Marilou SIMIAND et Guy VENTURINI. Tous se représentent, excepté Nadyne CHABANNE-EYRAUD. Mireille BERARD demande à rentrer dans le CA. Colette MESNY présente sa démission (remerciements à Colette qui a été dans les premiers adhérents et secrétaire du CGDP. On se souvient de son accueil chaleureux et de son aide pour débiter une généalogie).

Nadyne CHABANNE-EYRAUD se retire car elle a tenu la présidence pendant 8 années (2007 à 2014) ; *"Je redirai ce que j'ai marqué dans le dernier mot de la présidente : c'est-à-dire remercier tous ceux qui m'ont accompagnée dans cette aventure. J'ai essayé d'apporter une pierre supplémentaire à la suite d'Edmond, Jean-Pierre et Paulette. Ce fut une belle expérience avec ses joies et ses peines. Mais surtout beaucoup d'amitiés. Je souhaite une bonne route à celui ou celle qui prendra la tête de l'équipe"*.

Un conseil d'administration aura lieu après cette AG pour élire le nouveau bureau.

le nouveau conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier

Présenté par Françoise VERNEDE, trésorière, et vérifié par Geneviève BEGOT :

2014 Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

	DEPENSES	RECETTES
2181 Aménagements St Martin		
2183 mat informatique	2 732,97 €	
6064 Achat fournitures	823,57 €	
6065 Achat fourniture informatique	864,47 €	
6132 location/St Martin AG 2013	509,70 €	
6161 assurance Groupama	585,05 €	
6181 achats bibliothèque	234,45 €	
6230 abonnement	35,00 €	
6237 publication	-	
6256 déplacement	2 645,09 €	
6257 parc stationnement	425,50 €	
6257 réception	6 084,08 €	
6260 internet-téléphone	482,66 €	
6263 Timbres	1 669,64 €	
6270 frais banque	111,50 €	
6281 Provence Généalogie	820,00 €	
6281 Cotisations FFG et CGMP	1 023,05 €	
6288 Services Vie associative	17,25 €	
7081 productions		677,80 €
7082 Site Bigenet		96,20 €
7540 Participation Journées Adhérents		2 620,50 €
7560 Cotisations adhérents		7 885,90 €
7560 abonnement PG		840,00 €
7582 dons		80,00 €
7680 Produits financiers	intérêt livret A	109,00 €
7780 Subvention Spectacle		1 700,00 €
7780 subvention ville de Montélimar		3 300,00 €
Dépenses		19 063,98 €
Recettes		17 309,40 €
Résultats au 31/12/2014		-1 754,58 €

Le déficit est dû à des achats de matériel informatique et des frais de déplacements importants mais qui étaient prévus en 2013.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Projets 2015

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles pour avancer dans nos travaux en cours ou à venir. Un tableau est à disposition des présents pour s'inscrire aux différents postes proposés.

Pas de projet pour l'instant d'un sujet d'exposition ou d'une conférence. La présidente rappelle que nous devons chaque année présenter une animation qui valorise le patrimoine montilien et la Drôme provençale.

Avec les 20 ans de la Lettre, nous préparons un récapitulatif de toutes les activités du CGDP depuis sa création.

Il n'y pas de changement pour les permanences, sauf que nous assurerons les samedis de juillet et août pour les vacanciers.

Il y aura aussi 2 journées des adhérents : Mollans-sur-Ouvèze et Montélimar.

Le groupe de paléographie de Saint-Paul-Trois-Châteaux viendra visiter notre exposition sur les enfants abandonnés à notre local mardi 20 janvier 2015.

Le CGDP participera à divers congrès ou forums de généalogie :

- Mauguio en février
- Salon national à Poitiers en octobre
- Congrès d'été de l'association de l'Ardèche
- Forum de l'association de Valence à l'automne.

Jean-Marie delli-Paoli, nouveau président du CGMP, s'étant excusé de ne pas pouvoir être présent, nous a remis une lettre que la présidente lit à l'assemblée présente (lettre insérée ci-dessous).

Ginette Tortosa, conseillère municipale, en remplacement d'André Orset-Buisson excusé, vient pour la première fois à notre AG. Elle nous félicite pour le travail que nous faisons, apprécie le nombre important de participants et remercie les trésoriers pour leur précision dans les comptes de l'association. Nous devrions avoir la même subvention pour 2015. Elle souhaite une bonne retraite à la présidente.

Anne-Marie Rème-Pic, conseillère générale, nous connaît bien pour notre efficacité et nous félicite également. Elle nous informe des travaux des archives départementales et nous confirme ce que nous savions déjà sur le dynamisme du nouveau directeur. Elle rappelle aussi l'implication du Conseil Général dans le spectacle de Valentine Compagnie que nous avons présenté le 11 novembre et qui sera de nouveau dans d'autres villages en 2015. Elle évoque aussi les massacres qui ont eu lieu en France au début du mois et qui nous concernent tous. Anne-Marie souhaite une bonne retraite à la présidente qui aura plus de temps pour faire ses recherches personnelles.

Avant de lever la séance, la présidente remet son prix à Marylène Marcel-Ponthier et un cadeau de départ à Colette Mesny. Ses amis du conseil d'administration remettent aussi à Nadyne un cadeau de départ. L'assemblée assiste ensuite avec beaucoup d'émotion à la présentation du reportage "En quête de soi" sur écran. Le verre de l'amitié et la galette sont offerts à l'assemblée pendant que le nouveau conseil d'administration se réunit pour élire le nouveau bureau.

Chers Amis,

Tout d'abord permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles mes vœux les meilleurs pour une belle et bonne année 2015.

Si je vous adresse ces quelques lignes, c'est surtout pour vous prier d'excuser mon absence parmi vous aujourd'hui. J'aurais eu beaucoup de plaisir à participer à votre réunion si je n'avais eu à répondre à l'invitation d'une autre association qui, malheureusement, a retenu le même jour que vous pour tenir sa propre Assemblée Générale. Il s'agit de nos amis du Cercle Généalogique Varois. Je tenais absolument à répondre à leur invitation pour rendre hommage à la belle réussite des XXII^e Journées Régionales qu'elle organisait l'automne dernier pour la première fois. Il n'en est pas moins regrettable que je ne puisse être parmi vous. Je considère qu'une Assemblée Générale est un grand moment de communication et de convivialité.

Dans cette optique là, je tiens à vous remercier, au nom des toutes les associations qui forment le CGMP, pour la spontanéité avec laquelle le CGDP s'est impliqué dans le projet de création d'un Forum Régional. Lorsque ce projet a été évoqué, votre association nous a immédiatement offert sa compétence, son savoir-faire, son dynamisme et même son webmaster en la personne de Sandy-Pascal Andriant. De ce brainstorming improvisé au cours des Journées Régionales de St Raphaël, a jailli la lumière. D'une communication débridée est sortie l'idée de créer ce Forum. Nous y avons découvert que plusieurs associations avaient déjà créé un tel service sur leur département et qu'ils étaient animés par quelques centaines d'interlocuteurs. Grâce à votre participation, c'est aujourd'hui un potentiel de 2000 adhérents du CGMP qui peuvent questionner et répondre en instantané sur un champ d'activité qui s'étend sur toute la Provence. Chaque fois qu'une association de notre Union Régionale fait remonter ses besoins, exprime ses souhaits ou dévoile sa compétence, ce sont tous les adhérents du CGMP qui en profitent. C'est dans cet esprit que notre Président l'Abbé Paul GUEYRAUD aimait à nous rappeler que « *le CGMP est comme une auberge espagnole, on n'y trouve que ce qu'on y apporte* ».

A ce sujet, j'aimerais faire un pressant appel aux idées et aux compétences, et pas seulement généalogiques. Nous avons parfois du mal à trouver un correcteur, un secrétaire, un trésorier, un chargé de relation avec les médias. Qui pourrait par ses relations nous aider au sponsoring, à l'impression ou à l'édition d'ouvrages en vue de sauvegarder nos travaux en les valorisant ? De plus, en nous partageant équitablement les charges, nous avancerions plus vite et nous irions plus loin.

Avec mes amis du Conseil d'Administration, nous demeurons persuadés que nos meilleures actions sont encore à venir.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale pleine d'amitié et de partage ainsi qu'une belle journée.

Jean-Marie delli-Paoli

Liste des CD-Rom gravés de novembre 2014 à janvier 2015

Transmis par **Guy VENTURINI**

Paroisse	Cod	Canton	Années	Vues	Actes	Années manquantes ou observations
NOVEMBRE 2014						
CHATEAUNEUF-DU-RHONE 2/2	U03-2A	MONTELIMAR	1733-1792	691	4064	1770
FELINES / RIMANDOULE	A06-A	BOURDEAUX	1671-1792	234	1201	1705, 1710, 1715, 1758-1789
SAINT-RESTITUT 1/4	S 08-1A	ST PAUL 3 CHATEAUX	1598-1722	629	5179	
SAINT-RESTITUT 2/4	S 08-2A	ST PAUL 3 CHATEAUX	1723-1744	403	140	
SAINT-RESTITUT 3/3	S 08-3A	ST PAUL 3 CHATEAUX	1745-1766	397	1516	
SAINT-RESTITUT 4/4	S 08-4A	ST PAUL 3 CHATEAUX	1767-1792	399	1651	
PONEY-SAINT-AUBAN	G09-A	DIE	1682-1792	333	1477	1683-1689,1691,1695,1774. Protestants dans l'année 1788 Protestants voir O 51-1A (NYONS, Protestants 1/2) ; Z 53-1/2 (Protestants région DIE 1/2)
DECEMBRE 2014						
IZON-LA-BRUISSE	T06-A	SEDERON	1754-1792	48	146	1756-1774, 1781
GUISANS	A07-A	BOURDEAUX	1693-1792	176	482	1696, 1697, 1699-1708, 1711-1733, 1736, 1773, 1792
CONDORCET 1/2	O05-1A	NYONS	1632-1762	557	2838	1646, 1675 - 1682, 1684 - 1692, 1694, 1695, 1706, 1715, 1727 - 1732. Plusieurs années en double
CONDORCET 2/2	O05-1A	NYONS	1763-1792	274	1188	
LORIOI Protestants 1/3	K51-1	LORIOI	1579-1657	522	3681	1586-1588, 1597-1613. Voir aussi Z 53-1/2 (Protestants région DIE 1/2). Concerne : Loriol, Cliousclat, Livron, Grâne, Mirmande
LORIOI Protestants 2/3	K51-2	LORIOI	1658-1675	501	2219	Concerne Loriol, Cliousclat, Livron, Grâne, Mirmande
LORIOI Protestants 3/3	K51-3	LORIOI	1676-1792	455	1759	1685-1725, 1749-1771,1776,1787.Concerne Loriol, Cliousclat, Livron, Grâne, Mirmande
LIVRON 1/2	K02-1A	LORIOI	1692-1723	404	3460	
LIVRON 2/2 + Protestants	K02-2A	LORIOI	1724-1792	865	7638	Années 1788, 1790, 1791 dans les réhabilitations de 1788-1792 De 1772 à 1774. Protestants voir O 51-1A (NYONS, Protestants 1/2) ; Z 53-1/2 (Protestants région DIE 1/2) ; LORIOI Protestants 1/3 et 2/3
JANVIER 2015						
FERRASSIERES	T05-A	SEDERON	1675-1792	325	2111	1713-1717
COLONZELLE + Protestants	J04-A+J51	GRIGNAN	1719-1792	331	1860	1789. Quelques actes dans CD DIVERS PROT REGION DIEULEFIT (Z51 [5 Mi 260-R1]). Voir aussi Z 52 (Protestants région DIEULEFIT)



Le pont de Rochebaudin, photo de Sylvie de Santa Elena

Petites annonces

Maurice Bourene a relevé, pour ses recherches familiales, un certain nombre d'**actes des registres des notaires de Vaucluse et de la Drôme** : Taulignan, Grignan, La Garde-Adhémar et Richerences. Il les a généreusement fait parvenir au CGDP afin que tous les adhérents puissent en profiter. Qu'il en soit remercié vivement ! Ces actes ont été insérés dans les relevés en ligne sur le site du CGDP.

Le Salon national de généalogie, sous le patronage de la Fédération française de généalogie, aura lieu les 2, 3 et 4 octobre 2015 à Poitiers. Le thème retenu est « *Poitou et Nouvelle France* ». Pour toute information, contactez par mail : contact@poitiersgenealogie2015.fr. Le site internet est www.poitiersgenealogie2015.fr.



Jean-Luc Dupaigne signale que l'**Association de sauvegarde des cimetières familiaux de la Drôme a été créée**. Elle a pour but d'identifier, recenser, décrire les cimetières familiaux du département et d'accomplir les éventuelles actions de sauvegarde des cimetières abandonnés.

Ces cimetières sont particulièrement nombreux dans le Diois et autour de Dieulefit-Bourdeaux. Dans le (nouveau) canton du Diois, nous connaissons plus de 300 cimetières et nous pensons en découvrir encore autant. Le travail à Bourdeaux et Dieulefit n'est que partiellement entamé. Les autres zones du département sont moins fournies car peu touchées par la Réforme ou plus soumises à l'autorité du roi et de l'évêque au XVIII^e siècle.

Ces cimetières sont encore actifs et il semble qu'un tiers des inhumations actuelles du Diois se fasse dans les cimetières familiaux ; d'ailleurs quelques communes n'ont un cimetière communal que depuis peu et certains sont encore vides. Le blog est en construction, il va s'enrichir dans les semaines à venir.

Pour contacter par mail : cimetieres.familiaux@free.fr

Le site Internet est : <http://cimetieresfamiliauxdrome.wordpress.com>



Claude Herrera signale que le prochain **congrès de la Fédération historique de Provence** se tiendra à Tarascon (Bouches du Rhône) les 9 et 10 octobre 2015.

La Fédération historique de Provence a une double activité : elle assure la rédaction, l'édition et la gestion de la revue "Provence historique" ; elle organise, en collaboration avec une société savante locale, des congrès annuels thématiques. Ses adhérents institutionnels sont des bibliothèques universitaires et municipales, des services d'archives ; ses membres adhérents des chercheurs, des enseignants, des amateurs d'histoire régionale, le plus souvent membres des sociétés savantes provençales.

Pour contacter par mail : claudio.herrera@cg13.fr

Le site internet de la revue de la Fédération est : provence-historique.mmsch.univ-aix.fr

Sandy-Pascal Andriant signale que dans la base de **FranceGenWeb.org**, on trouve quelques Drômois partis au Nouveau monde pour la Guerre d'indépendance des Etats-Unis.

Site internet à consulter : <http://www.memorial-genweb.org/~lafayette-genweb/recherche.php>

L'association Généalogie Algérie Maroc Tunisie (GAMT) fait part du déménagement des archives de Constantine (Algérie) concernant les actes de catholicité chez les sœurs de la Visitation à Tarascon (13). Les demandes sont à envoyer avec une enveloppe timbrée pour la réponse à : Monastère de la Visitation, Archives de Constantine, 1 Bd Joseph Desanat, 13150 TARASCON.

Les demandes doivent être formulées de la manière la plus précise possible (lieu et fourchette de dates restreinte). Un numéro de téléphone et/ou un mail peut être nécessaire en cas de problème. Le GAMT rappelle qu'il vaut mieux contacter les sœurs avant une recherche qui peut s'avérer difficile (dates incertaines, par exemple) pour connaître leur tarif.

Déjà paru et Nouveautés de la bibliothèque

120 chroniques montiliennes, Marylène Marcel-Ponthier

Cet ouvrage est paru l'été dernier. Dans ce tome IV, l'auteur poursuit l'œuvre entreprise pour nous raconter l'histoire de Montélimar à travers ses rues, ses places, ses monuments et les personnages locaux qui l'ont animée. En annexe, deux chroniques nous font entrevoir le fabuleux destin de la famille Guynet et la petite histoire de l'aérodrome de Montélimar.

Cet ouvrage est consultable à la bibliothèque du CGDP. Il peut être acheté en librairie pour la somme de 24 €.



Le Diois dans la Grande Guerre, plusieurs auteurs, Association des Augusta

« En 2009, le Musée de Die et du Diois présentait une exposition temporaire sur « La Grande Guerre et ses conséquences sur le Diois ». Cette exposition avait été réalisée par une équipe de passionnés qui avait mis ses informations au service du musée. Cette documentation dépassant largement le cadre de l'exposition, elle a été reprise dans ce livre, mais a aussi bénéficié de cinq années de recherches supplémentaires. Les auteurs ont souhaité écrire le point de vue humain de ceux restés à l'arrière dans le Diois. »

Cet ouvrage est consultable à la bibliothèque du CGDP. Il peut être acheté en librairie pour la somme de 15 €.



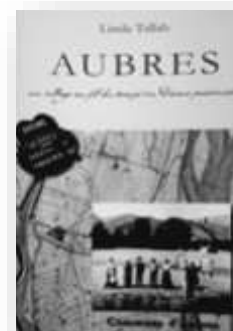
Aubres, un village au fil du temps en Drôme provençale, Linda Tallah

« Ancienne enclave du Comtat Venaissin et du Dauphiné, Aubres se situe aux marches des Baronniees à quelques kilomètres au nord-est de Nyons en Drôme provençale.

Attestée depuis le néolithique, l'occupation humaine du territoire d'Aubres a été continue jusqu'à nos jours, bien qu'ayant frôlé l'extinction dans la première moitié du XX^e siècle, en raison d'une désertification marquée par l'abandon du vieux village. La courbe démographique est aujourd'hui inversée, mais les Aubrois de souche sont désormais minoritaires.

Cette étude s'est donc inscrite dans une volonté de recueillir la mémoire locale des habitants originaires de la commune depuis plusieurs générations, mais également des familles plus récentes et des nouveaux arrivants. Couvrant un cadre chronologique large, étendu des origines du peuplement à nos jours, cette monographie historique retrace les évolutions institutionnelles, économiques et sociales d'une communauté villageoise à travers les siècles. »

Cet ouvrage est consultable à la bibliothèque du CGDP. Il peut être acheté en librairie pour la somme de 28€.



Manuel illustré pour la généalogie et l'histoire familiale en Alsace, Claude R. Roll, Ed Le Verger

« Fruit d'une longue familiarité avec la recherche dans les documents d'archives, ce manuel répond de la manière la plus concrète, par des exemples soigneusement choisis et illustrés, à toutes les questions que peut se poser l'amateur le moins averti : comment définir l'objet de sa recherche et poser le problème à résoudre, utiliser à bon escient un inventaire d'archives, déjouer les pièges dans les textes où se côtoient formes françaises et allemandes, surmonter les difficultés de lecture des chiffres et des lettres, acquérir les connaissances nécessaires et suffisantes pour comprendre les actes d'état civil rédigés en latin ou en allemand. »

Cet ouvrage a été donné par Janine Weiss au CGDP et il est consultable à la bibliothèque.



Le château de Salettes (1652-1961) et Le château de Salettes et ses environs, Bernard Maurice, édité par ses soins.

Les deux ouvrages sont le fruit des recherches effectuées par l'auteur à partir de documents de la famille Champin, propriétaire du château du début du XIX^e siècle à 1961, et à partir de documents d'archives. Bernard Maurice poursuit actuellement ses recherches sur l'histoire de ce château pour la période avant le XVII^e siècle. L'auteur fait paraître, dans la Lettre de chaque trimestre, un article sur l'histoire du château.

Cet ouvrage a été donné par l'auteur au CGDP et il est consultable à la bibliothèque.



Les 20 ans de la Lettre !

Que faire pour fêter les 20 années de notre journal trimestriel : « La Lettre » ?

C'est la question que nous nous sommes posée au cours du repas de Noël qui a réuni tous les bénévoles de l'association. Il faut bien vous l'avouer, nous n'avions alors pas d'idées géniales à proposer. Nous vous avons déjà présenté un historique du cercle l'année dernière et cela nous semblait suffisant. Alors, quoi ?...

Une idée a fini par s'imposer à tous : saisir l'occasion pour présenter ce que chaque « service » du cercle a réalisé au cours de toutes ces années et ce qu'il réalise aujourd'hui, avec qui et comment.

Ainsi, vous trouverez dans les articles suivants ce que chaque responsable, aidé d'autre bénévoles, a écrit pour présenter le travail de son équipe.

Tous ces articles vous permettront d'avoir une meilleure connaissance du travail réalisé par les bénévoles pour vous offrir ce que vous préférez : beaucoup d'informations et de données généalogiques ! Nous espérons qu'ils vous donneront envie de rejoindre ces bénévoles.



Sommaire des articles présentés dans les pages suivantes :

- Accueil, permanences et bibliothèque
- Numérisation et indexation
- Numérisation des actes notariés et des tables décennales
- Expositions
- La Lettre
- Cours d'initiation à la généalogie et à la paléographie
- Site Internet / Nimègue et Expo-actes
- Forum du CGDP et gestion des adhérents
- Facebook
- Forum du CGMP

Les Mots Croisés de Nadine

Créés par **Nadine MARCEL**

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTAL

1. Vient de nos ancêtres
2. Voies publiques – Fleuve
3. Maladie du cheval – Iridium
4. Grand bœuf – Début d'athéisme
5. Imprimerie Nationale – Vent froid
6. Article – Œuf de Pou
7. Rivière d'Alsace – Pas flou
8. Pronom indéterminé – Homme des neiges
9. On cherche sa date dans les registres du CGDP

VERTICAL

- I. Pique les bœufs
- II. Décore – Mot enfantin
- III. Non cuite – Note
- IV. Fin de bonheur – Plante à bulbe
- V. Semis
- VI. Nom de mouche – Tienne
- VII. Chapeau de nos ancêtres
- VIII. Petite pomme – Règle
- IX. Lunette de nos aïeux

Corrigé page 22

Accueil, permanences et bibliothèque

Les permanences

Elles ont commencé à la création du cercle dans les locaux des archives de Montélimar qui se trouvaient au 3^e étage de la mairie. Le cercle s'est installé dans une petite salle qui servait de bureau et de salle de lecture. L'accès n'était pas facile : montée d'escaliers assez étroite, plancher pas très solide.

Pour des raisons de sécurité et pour palier le manque de place (seulement quatre ou cinq personnes pouvaient être reçues à la fois), les Archives municipales ont déménagé auprès de la médiathèque, dans les locaux annexes de la mairie. Le cercle a suivi et a partagé avec les Archives la salle de lecture lors des permanences du mardi.

Pendant ces permanences, après avoir réceptionné le courrier de la semaine et après l'avoir classé, les recherches commençaient afin de répondre aux demandes des adhérents trop éloignés pour venir eux-mêmes aux permanences. Aujourd'hui, ce service de réponse passe par le forum sur internet.



Salle de lecture des archives



Salle de consultation place du Temple

Vu le nombre croissant d'adhérents, le cercle s'est aussi installé dans les locaux annexes de la mairie, place du Temple, où se tenait la permanence du 1^{er} samedi de chaque mois. Le mardi, toute la journée, des personnes venaient participer à la numérisation des actes, aux ateliers de reliure des fascicules ou à la préparation des expositions.

Les permanences étaient assurées par un roulement de deux ou trois personnes. Le public nombreux venait consulter les relevés de la bibliothèque. Avec l'arrivée de nouveaux adhérents, les responsables conseillaient et aidaient les débutants en généalogie et tout ceci créait des liens d'amitié.

Depuis 2008, le cercle a rejoint la maison des associations à Saint Martin. La salle de lecture est spacieuse et bien équipée, ce qui facilite le travail. Le lecteur a à sa disposition, outre les relevés, des moyens numériques (CD d'actes, la recherche par internet), ce qui permet d'avancer plus vite dans sa généalogie.



A l'occasion des 20 ans du cercle, nous pouvons remercier chaleureusement notre amie, Colette Mesny, qui pendant de nombreuses années a assuré avec ponctualité et dévouement les permanences. Toujours présente à la permanence du mardi, avec ces deux classeurs, remis à jour régulièrement, elle partageait volontiers ses trouvailles et donnait de bons conseils.



Salle de lecture à Saint Martin

La bibliothèque

Au fil des ans, le cercle s'est doté d'une bibliothèque dont voici les principaux thèmes :

- Généalogie et Héraldique.
- Protestants RPR
- Chroniques et Généalogies familiales
- Villes et villages de la Drôme provençale

Tous les ouvrages peuvent être consultés sur place ou empruntés.

En annexe de la bibliothèque, nous mettons à disposition de nos visiteurs les revues que nous échangeons avec les autres associations dont voici quelques exemples :

- La Saga (Ardèche)
- La Drôme des collines
- EGDA (Valence)
- Votre Généalogie
- Etudes Drômoises
- Provence Généalogie
- A moi l'Auvergne
- Nos Ancêtres
- etc.



Bibliothèque à Saint Martin

Marie-Thérèse LAUZIER, pour l'équipe de l'accueil et des permanences

La numérisation des documents

En 1998, l'éloignement des Archives départementales et la nécessité de préserver les documents anciens ont fait prendre une initiative novatrice au CGDP : la numérisation des actes paroissiaux. Pour réaliser cette numérisation, le CGDP a fait l'acquisition :

- de microfilms vendus par les Archives départementales via les Mormons (*Les Mormons ont mis sous forme de microfilms l'ensemble des registres paroissiaux dans beaucoup de département au cours des années 60*) ;
- et du matériel de lecture de ces microfilms.

Le choix du support de gravure s'est porté sur le CD-Rom, puisqu'à cette époque les ordinateurs en étaient déjà équipés.

Cette initiative d'Edmond DUCROS a eu pour conséquence de faciliter les relevés des actes paroissiaux et des notaires, ainsi que leur consultation. C'est ainsi qu'a été créée notre collection des relevés BMS sur support CD-Rom.

L'étape suivante a été l'achat d'un matériel de numérisation constitué d'un appareil photo, d'une table lumineuse et, bien sûr, d'un ordinateur. Le travail a consisté à prendre en photo chaque vue contenue dans les microfilms, celle-ci étant automatiquement enregistrée sur l'ordinateur.

Une équipe de huit personnes, sous la responsabilité d'Edmond DUCROS, a été formée pour effectuer cette tâche à tour de rôle. Néanmoins, le travail de numérisation ne se faisant pas aussi vite que l'on aurait pu l'espérer, l'achat de matériel supplémentaire s'est imposé dans l'objectif de créer un second poste de numérisation en 2002.

Afin d'améliorer encore la qualité des vues, l'achat d'un numériseur professionnel est adopté en 2003. Jean Loux en a pris la responsabilité. Le travail a été effectué alors avec une plus grande rapidité.

En 2012, la société GENEACAPTURE ayant mis au point un matériel plus performant et léger, donc transportable, il a été décidé de l'acquérir. C'est avec ce matériel que les actes NMD ont été numérisés aux Archives départementales, la numérisation des registres BMS étant terminée.



Séance de numérisation



Appareil de numérisation
(microfilm et appareil photographique)



Microfilms en bas et CD-Rom au-dessus

L'indexation des actes

Si le cercle était très en avance sur les autres cercles généalogiques pour la numérisation, il n'en est pas de même pour les travaux d'indexation. En effet, ceux-ci n'ont débuté que l'année dernière.

Indexer signifie que l'on attribue un numéro à chaque photo contenant plusieurs actes. Il est ainsi beaucoup plus facile de consulter un acte : il suffit de saisir son numéro dans le formulaire de recherche. Cette indexation évite au généalogiste de chercher au hasard dans les registres. Pour les actes dont le classement n'est pas chronologique, la recherche en est extrêmement simplifiée.



Ce travail d'indexation a permis de découvrir que certaines pages n'avaient pas été photographiées et manquaient dans les CD-Rom et qu'il y avait des erreurs de dates et de patronymes dans nos relevés.

A ce jour, les registres de 15 communes sont indexés. Sachant que la Drôme provençale a quelques 150 communes et qu'il s'agit d'indexer les BMS et les NMD, vous pouvez mesurer le travail restant à faire.

C'est pour cette raison que votre aide nous est si précieuse !

Le travail d'indexation peut se faire chez vous, tranquillement et à votre rythme. N'hésitez à nous contacter :

- par mail : peguy07@aol.fr
- par téléphone, le mardi de 9h à 17h au 04 75 51 22 03.

Guy VENTURINI, pour l'équipe composée de 3 personnes pour la numérisation et de 2 autres pour l'indexation

Numérisation des actes notariés et des tables décennales

Vu l'importance des relevés effectués par nos prédécesseurs qui ont commencé à travailler à partir des registres détenus par les communes, puis à partir de microfilms acquis par le Cercle, nous ne pouvions rester insensibles. Nous nous trouvons dans une situation où la continuité s'impose afin de mettre à la disposition de nos adhérents un maximum d'informations.

Pour me familiariser à la lecture des actes BMS, j'ai commencé par faire les relevés de la commune de Lus-la-Croix-Haute des années 1750 à 1793, puis j'ai relevé la saisie de Donzère à partir d'un document manuscrit.

Inscrit comme adhérent, puis élu administrateur du cercle, j'ai suivi pendant une année les cours de paléo dispensés par Paulette et Max Boisson.

Lorsque Nadyne Chabanne-Eyraud a pris en charge la présidence du Cercle en 2007 en remplacement de Paulette BOISSON, elle a demandé, au cours d'une réunion du conseil d'administration, si quelqu'un voulait prendre le relais pour le suivi de la saisie des TD (tables décennales). Je me suis alors proposé et depuis je n'ai cessé de m'occuper des fichiers du Cercle en collaboration avec Jean Pierre Sauvan-Magnet qui s'occupait plus spécialement de la recherche des patronymes et de notre site internet et aujourd'hui avec Sandy Andriant.

Nadyne, avec Françoise Vernede et Eliane Beuffre, avaient commencé à prendre des photos des TD. Ensuite, j'ai assuré la relève en allant régulièrement aux AD (Archives départementales) pour continuer ce travail. Les photos sont classées par commune et par période, puis enregistrées sur CD. Ces derniers sont transmis ou remis aux adhérents volontaires et bénévoles qui en effectuent la saisie suivant une marche à suivre stricte permettant d'obtenir des documents de même présentation et facilement exploitables par tous.

J'ai pris le relais également du suivi de la saisie de ces TD faite à partir des images classées sur CD, puisque au début le service des Archives n'avait pas encore mis ces TD en ligne. Puis nous avons décidé de continuer la saisie des TD, service que nous offrons à nos adhérents afin qu'ils puissent disposer de tous ces éléments immédiatement, depuis le Cercle. Les mêmes renseignements sont accessibles par internet sur le site des AD, mais la consultation en est moins aisée.

Parallèlement, j'ai terminé le relevé d'état-civil de la commune d'Espeluche déjà partiellement effectué par un de nos adhérents. Ensuite, avec Pierre Goudon, nous sommes allés, pendant au moins six années à raison d'une demi-journée par semaine, à Grignan (12 883 actes), puis à Taulignan (15 995 actes) faire les relevés de ces actes concernant la période de 1793 à 1905 en commençant par les mariages, les naissances et enfin les décès. J'ai continué en relevant les actes d'état civil de Valaurie (3 740 actes). L'idée était de pouvoir disposer de fichiers NMD pour toutes les communes du canton de Grignan, mais les événements (révision des fichiers BMS) ont fait qu'il en a été autrement.

Seize adhérents participent aux relevés ou à la saisie, chacun en fonction de sa disponibilité.

Dans la pratique, toutes les saisies me sont envoyées par internet par période de 10 ans pour un pointage rapide, avec éventuellement la correction des zones repérées en rouge (difficulté de lecture ou autre). Elles sont centralisées pour ne faire qu'un seul fichier par commune, il s'ensuit la préparation de l'édition et le transfert à la personne chargée de mettre à jour le fichier de recherche de patronymes et du site internet.



Aux Archives départementales, avec le matériel de numérisation (ordinateur, appareil photo équipé du support spécifique, logiciel de prise de vues)



Lorsque la saisie des TD d'une commune et l'édition sont terminées, nous en remettons officiellement un exemplaire à la mairie concernée afin de faciliter les recherches et de préserver les registres. Cette aide aux communes est toujours très appréciée des maires.

La campagne photographique des TD se termine peu à peu. Aussi, la décision a été prise de faire les photos des actes de notaires ce qui représente un travail très important car toutes les pages d'un registre sont photographiées, puis mises sur CD. Les CD sont ensuite envoyés aux adhérents bénévoles qui en font le relevé suivant un modèle de saisie comportant également commentaires et abréviations.

La saisie des actes notariés se poursuit avec l'aide de sept personnes, mais le pointage avant édition est provisoirement stoppé du fait de la révision de nos fichiers BMS pour une présentation homogène (cf. La Lettre du 1^{er} trimestre 2014). A ce jour, il reste environ 80 communes à traiter sur 250.

En collaboration avec Guy Venturini, nous avons repris le pointage des BMS (baptêmes, mariages et sépultures) des actes catholiques et protestants pour vérification des actes. En cas de modification des relevés, les fichiers sont mis à jour dans la recherche des patronymes et sur le site Internet. Dans certains relevés, les actes de réhabilitation des protestants ont dû être identifiés, c'est un travail qui prend beaucoup de temps.

Les relevés sont complétés par des renseignements qui n'avaient pas été notés auparavant, notamment dans les actes de baptême où les renseignements concernant les parrains et marraines manquent, de même pour les mariages où la mention du notaire chargé du contrat ou encore la mention du décès des parents font défaut. De plus, des erreurs de date sont aussi corrigées.

Au départ, l'objectif des anciens releveurs était de noter un maximum d'actes notariés, en se limitant aux contrats de mariage et aux testaments, qu'ils présentaient sous forme de tables (année, cote et noms des mariés) afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes tout en leur évitant de longues heures de consultation aux AD. Ainsi renseigné sur la cote de l'acte, le chercheur pouvait facilement obtenir le registre en se rendant aux AD. Maintenant, nous relevons tous les éléments utiles à la recherche généalogique.

Une recommandation indispensable : outre les relevés du CGDP, il est important de consulter les actes eux-mêmes, car ils peuvent contenir d'autres informations intéressantes pour la progression des recherches ou même, comme dans certains cas, permettre de découvrir un patronyme différent de celui indiqué.

Raymond FESCHET, pour l'équipe d'informatisation des relevés des notaires et des TD

Rappels historiques par M^{me} Blanc

Dès 1975, M^{me} Blanc a entrepris des recherches aux Archives départementales pour faire sa généalogie. Elle se trouvait alors avec M. Sambuc, passionné de généalogie et détenteur, grâce à son père, de nombreux actes de protestants de la région de Montjoux, et aussi avec M^{me} S. Chamoux qui avait beaucoup travaillé sur l'histoire des villages de la région de Nyons en collaboration avec M. Laget.

C'est alors que M. Vidal, documentaliste aux Archives de la Drôme leur a suggéré de créer une association de généalogie qui pourrait faire des relevés systématiques pour économiser les vieux registres de plus en plus sollicités par un nombre de généalogistes toujours en augmentation.

Le premier forum de généalogie a eu lieu à Allan le 22 octobre 1989. Il avait pour objectif d'aider les généalogistes amateurs dans leurs recherches en mettant à leur disposition les éléments relevés. Une cinquantaine de personnes y assistait.

Cette idée de rencontre « studieuse » très novatrice a été plébiscitée par les adhérents puisqu'elle perdure encore et permet aux « généalogistes amateurs » de se retrouver pour échanger leurs données tout en conservant l'espoir de découvrir le moindre renseignement qui permettra d'avancer la recherche.

Depuis M^{me} Blanc n'a cessé de faire des relevés (lecture des actes avec relevé de l'essentiel) de registres paroissiaux en commençant par les communes où elle était susceptible de trouver des actes la concernant, puis, parallèlement, les relevés se sont élargis aux registres de notaires, en particulier ceux d'Allan.

A cette époque, la réglementation en matière de conservation des archives était moins contraignante que maintenant. Suivant la demande de M^{me} Blanc, le chauffeur chargé du transport de documents pour le compte de la préfecture, du conseil général et des Archives « remplissait une caisse à vendange de registres de notaires d'Allan » et lui livrait à son domicile à Allan afin qu'elle puisse en faire les relevés.

C'est en 1992 que le Cercle généalogique de la Drôme provençale, sous la présidence de M. Ducros assisté de M^{me} Blanc, a été reconnu, aidé financièrement et matériellement par la Ville de Montélimar, en remerciement du travail effectué dans les 80 communes où les relevés de registres paroissiaux ou protestants avaient été effectués.

Les permanences ont commencé à partir de novembre 1993 : tous les mardis de 14 à 17h dans le local du service des archives de la Ville de Montélimar.

En 1995, M^{me} Blanc était vice-présidente du Cercle qui proposait à ses 130 adhérents 670 000 relevés d'actes. Pour faciliter le travail cette année-là, le Cercle s'est équipé : d'un photocompositeur, d'un ordinateur et d'un graveur de CD.

M. Ducros s'est occupé du traitement des relevés par l'informatique incluant le regroupement des données « mariages par canton ».

Rappel historique :

François 1^{er} en 1539 (Edit de Villers-Cotterêts) confie aux curés la charge de tenir les registres des baptêmes et des décès avec le nom du père, ce qui a été mal perçu car cela leur donnait du travail supplémentaire. En 1685 après la révocation de l'Edit de Nantes, est mis en place officiellement l'état-civil, car avant il y avait des registres « protestants » et « catholiques ». Louis XVI instaure un édit de tolérance pour les Protestants et les Juifs. Napoléon, en 1808, oblige les Juifs à s'inscrire sur le registre et, en 1792, intervient la laïcisation de l'état-civil.

La première Lettre

Cette Lettre, parue fin décembre 1994, a une particularité : elle porte le n° 0 ! La mise en page des 14 feuillets est assurée par Jean-Yves Guillermin ; la rédactrice en chef est Simone Chamoux. A cette époque, le président du CGDP, Edmond Ducros, fait le vœu que cette lettre soit la première d'une longue série. Se doute-t-il que 20 ans plus tard, nous en serons au numéro 81 ?

Dans le numéro 2, les résultats du sondage concernant les rubriques que les adhérents souhaitent voir dans La Lettre donnent ce qui suit :

- 100% des réponses favorables pour « Questions-réponses », « Etat des travaux » et des articles de fond,
- 75% des réponses pour les « perles » dans les registres paroissiaux,
- 50% des réponses pour l'initiation à la généalogie et une « revue des revues ».

Quelques adhérents proposent d'autres sujets : une liste des ouvrages parus concernant les villages provençaux, des listes-éclair et des généalogies.

20 ans plus tard, la rubrique Questions-réponses reste désespérément vide ; les listes-éclair n'ont plus grande utilité avec internet... Les temps changent, La Lettre s'adapte !

Les Lettres suivantes

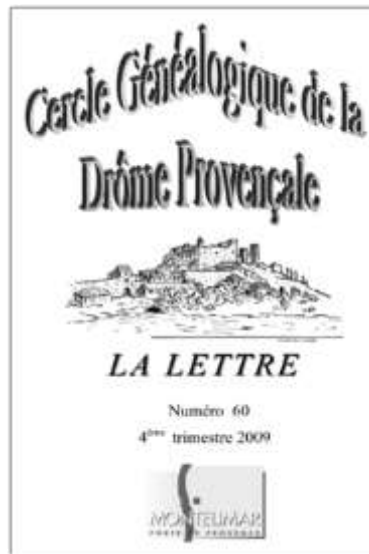
Pour le numéro 11, paru au 3^e trimestre 1997, Simone laisse sa place de rédactrice en chef à Nadyne Chabanne-Eyraud.

Pour le numéro 34, paru au 2^e trimestre 2003, Nadyne Chabanne-Eyraud laisse la place à un comité de rédaction dirigé par Jean-Pierre Sauvan-Magnet. En effet, personne ne s'était proposé pour remplacer Nadyne. Après quelque temps, Jean-Pierre réalise seul La Lettre.

Pour le numéro 70, paru au 2^e trimestre 2012, Jean-Pierre Sauvan-Magnet laisse la place à Marie-Claire Jame-Debouverie.



A partir du n° 0



A partir du n° 46



A partir du n° 70

La 1^{re} de couverture a évolué, mais relativement peu, puisque l'on n'en compte que quatre en 20 ans, la première ayant une variante en couleur.

La Lettre aujourd'hui

De 14 pages au 1^{er} numéro, La Lettre est aujourd'hui éditée avec 36 à 38 pages, selon les trimestres. D'année en année, certaines rubriques restent présentes, telles la vie du Cercle, mais elles s'enrichissent de photos, et les articles de fond sont plus nombreux. D'autres rubriques voient le jour, notamment, le coin des trouvailles, la Boutique du CGDP et les Nouveautés de la bibliothèque (et les ouvrages parus).

Elle est tirée à 400 exemplaires et envoyée à l'ensemble des adhérents. Deux exemplaires partent de l'autre côté de la planète, en Nouvelle-Calédonie (Nouméa et Dumbéa) et un autre de l'autre côté de l'Atlantique au Québec. Chaque année, la couleur de la couverture est modifiée afin que le classement des Lettres en soit facilité.

« Construire » La Lettre est un travail qui représente un nombre d'heures non négligeable, mais qui reste très plaisant à faire. Il s'agit :

- d'inciter les adhérents à proposer un article ou des documents permettant d'en rédiger un ;
- de mettre en page pour que l'ensemble des articles et des rubriques reste cohérent tant au niveau de la charte graphique que du contenu ;
- de s'assurer que la loi est bien respectée pour la publication des photos et des textes et que les sources soient bien citées ;
- de rédiger un article à partir de documents fournis par un adhérent ;
- de rédiger un article pour enrichir le contenu d'une Lettre ;
- de collecter des informations qui pourraient être utiles à tous les adhérents et de les rédiger ;
- de mettre en forme la couverture puisque celle-ci change chaque trimestre (texte et photos) ;
- de faire imprimer l'ensemble par le service de reprographie dans les temps impartis qui peuvent être légèrement différents selon les trimestres.

La Lettre est ensuite relue par trois personnes et corrigée. Elle serait relue par dix personnes qu'il resterait sûrement encore quelques coquilles !

Pour la suite, une bénévole se charge de récupérer les 400 exemplaires au service de reprographie de la mairie de Montélimar. Une petite équipe prend ensuite le relai pour coller les étiquettes sur les enveloppes et pour y glisser La Lettre avec, très souvent, d'autres documents. Le tout est posté avec diligence par deux bénévoles.

Ainsi, La Lettre ne fait pas exception : elle est aussi une affaire d'équipe, chacun mettant son temps et ses compétences au service de tous.

Nous souhaitons vous rappeler qu'il ne faut pas hésiter à nous envoyer des articles ou des documents. Si vous ne vous sentez pas capables de les écrire par vous-même, nous nous en chargerons et vous enverrons l'article pour correction avant sa parution.

N'hésitez pas à nous contacter au sujet de La Lettre :

- par mail : mcdebouverie@orange.fr
- par téléphone, le mardi de 9h à 17h au 04 75 51 22 03

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE, pour l'équipe de La Lettre



Château d'Emile LOUBET à La Bégude-de-Mazenc, photo de Sylvie de Santa Elena

Expositions

19 expositions depuis 1994 !

Nous avons commencé à présenter des expositions dès le début de l'association. Une petite équipe s'est mise en place, avec les moyens du bord (collage, photocopie noir et blanc). Il faut reconnaître que nos panneaux étaient un peu tristes mais ces manifestations ont eu beaucoup de succès dès le début.

1994, "*L'aventure généalogique*" présentait au public, dans la salle des Templiers (avant sa rénovation), tout ce qu'il faut savoir pour débiter une généalogie : la paléographie, l'origine des noms de famille, les différents calendriers, la génétique et l'hérédité, quelques métiers disparus, etc.

1995, on ne peut pas oublier la vie et les ancêtres de l'enfant du pays : "*Emile Loubet*".

1996, "*En suivant le Roubion*". Qu'il s'agisse de Charles Moulin (acteur) ou de Roger et Louis Chancel (maires de Montélimar et de Pont de Barret), leurs ancêtres venaient des sources du Roubion et sont descendus au fil du temps jusqu'à la ville où ils ont eu des carrières exceptionnelles.

1997 et 1999, "*Les rues de Montélimar*" : il y avait tant à dire qu'il nous a bien fallu deux expositions pour les étudier. Les rues en rapport avec les métiers, mais aussi des personnages locaux.

2000, « *Les métiers de l'habillement* » avec la soierie, la tannerie, la chapellerie, les fourrures, la draperie sur Montélimar et la région.

2001, « *La généalogie, pour qui, pour quoi, comment* » : des questions auxquelles nous avons quand même de nombreuses réponses, toujours d'actualité.

2002, "*La vie des Montiliens au fil des siècles*" avec la maquette de la place du marché par l'école Saint James. Les femmes au Moyen-Age, la chevalerie, la cuisine médiévale, les métiers et la vie de Giraud Adhémar.

2003, "*Généalogie, métiers, traditions*" (verriers, meuniers, nougatiers, charbonniers).

2005, "*Les produits du terroir*" avec l'histoire de la truffe, du nougat, des olives, du tilleul, du picodon et de la clairette.

2006, "*Généalogie et santé*" : des familles de médecins et des maladies au Moyen-Age (peste, choléra, mal des Ardents, les épidémies) mais aussi les thermes, les soins prodigués par les infirmières et les sages-femmes, sans oublier la publicité médicinale de cette époque.

2007, "*Transports et généalogie*" : le chemin de fer, le dirigeable, la chaise à porteur, la voiture à cheval et à moteur, le trafic fluvial sur le Rhône et la généalogie de quelques familles.

2008 et 2010, "*Seigneurs, châteaux et châtelains*" : historique de plus de 25 châteaux remarquables et parfois oubliés de la Drôme Sud et des généalogies de seigneurs et châtelains.

2009, "*Des militaires à Saint Martin*" : historique des garnisons et de certains soldats passés par la caserne Saint-Martin depuis sa création jusqu'à sa fermeture définitive.

2011, "*Les notaires au fil du temps*" : évolution du notariat de l'antiquité à nos jours et les généalogies de familles de notaires (Bonnefoy et Jardin) ; exposition complétée par une conférence.



2012, "*L'insurrection de 1851 dans la Drôme*", en complément de l'exposition itinérante des Archives départementales. La révolte des Drômois suite au coup d'état du 2 décembre de Napoléon III.

2013, "*Les enfants abandonnés et les nourrices du XIX^e à nos jours*" : itinéraire des enfants exposés et quelques parcours particuliers de petits Drômois.

2014, "*La Drôme provençale dans la Grande Guerre*" : comment vivaient les femmes et les enfants durant cette période troublée, bien loin du front mais si près de leurs soldats.

Actuellement, l'équipe Expo est constituée d'environ 10 à 15 bénévoles.

Le travail de montage de l'exposition se décompose ainsi :

- Une première réunion, pour choisir le thème et voir ensemble comment s'organiser de façon qu'il y ait une harmonie autour du thème.
- Un travail personnel ou en binôme est réalisé, chacun effectuant des recherches sur son sujet.
- Plusieurs réunions sont nécessaires pour juger de l'avancement des travaux, éviter des doublons et s'entraider en échangeant des données.
- Chacun réalise ensuite son panneau en y collant les textes, documents, photographies, etc.
- L'ensemble des textes et une partie des illustrations font ensuite l'objet d'un livret mis en vente à la Boutique du CGDP.

L'équipe Expo



Corrigé des Mots Croisés de Nadine MARCEL (page 14)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	A	N	C	E	S	T	R	A	L
2	I		R	U	E	S		P	O
3	G	O	U	R	M	E		I	R
4	U	R	E		A	T	H		G
5	I	N		B	I	S	E		N
6	L	E	S		L	E	N	T	E
7	L		I	L	L		N	E	T
8	O	N		Y	E	T	I		T
9	N	A	I	S	S	A	N	C	E

Cours de généalogie et de paléographie

Cours de paléographie

En suivant l'année scolaire, les cours de paléographie se déroulent au local le 1^{er} mardi de chaque mois (ou le 2^d en cas de jour férié), d'octobre à juin. Deux niveaux sont proposés : débutants et avancés. Les écritures anciennes sont abordées à travers l'état civil, les registres paroissiaux et les actes notariés du XIX^e au début du XVI^e siècle.

Cours d'initiation à la généalogie

Toujours selon le calendrier scolaire, ces cours sont organisés le 2^d mardi de chaque mois d'octobre à juin. Les thèmes suivants sont abordés : la généalogie pas-à-pas, les classements, l'organisation des recherches et des données recueillies, les difficultés et les blocages, les archives en ligne, les répertoires et les relevés des associations, l'aide en ligne et l'apprentissage de l'utilisation des deux logiciels de généalogie les plus utilisés en France.

Sandy-Pascal ANDRIANT

Le Forum du CGDP et la gestion des adhérents

Le Forum du CGDP

Le temps consacré dépend de la fréquence des questions et de la difficulté à retrouver les Sosas à cause des variations d'orthographe.

Le logiciel NIMEGUE qui nous sert de moteur de recherche contient une fonction extrêmement pratique et efficace appelée HOMONYMIES.

Lors de chaque révision de fichiers, Raymond Feschet m'envoie en plus une liste des variations orthographiques des patronymes sur la commune concernée que j'intègre dans cette fonction. Je l'augmente aussi des remarques que vous me faites par le biais du forum ou lors de nos rencontres. Elle contient actuellement 9686 entrées !

Vous avez un outil semblable directement accessible sur le site : la recherche Levenshtein.

Depuis l'AG de janvier 2015, d'autres membres du Bureau (Marie-Thérèse Lauzier et Pierre-Mary Goudon) vous répondent aussi sur le forum lors de nos permanences.

Je m'occupe aussi d'envoyer des invitations aux nouveaux adhérents et de vérifier que tous les abonnés sont encore à jour de la cotisation de l'année, faute de quoi j'annule leur inscription après message de rappel.

Je fais de même pour le **forum du CGMP** à plus grande échelle puisqu'il y a actuellement 190 abonnés mais potentiellement 2.000 adhérents pour toutes les associations de la fédération.

Gestion des adhérents

Pour avoir une notion claire de nos adhérents (nom et prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone) afin de valider leur inscription au forum et envoyer La Lettre à la bonne adresse, j'ai mis en place un fichier consultable uniquement par le président, la trésorière et la secrétaire, par accès en ligne avec mot de passe.

Sandy-Pascal ANDRIANT

Maintenance du site internet du CGDP

Après une année entière consacrée à la création du nouveau site du CGDP avec la participation très active de Marie-Claire Debouverie, la simple maintenance du site internet - lorsqu'il n'y a aucune modification à y apporter - ne demande qu'un quart d'heure hebdomadaire d'entretien : mise à jour des plugins (modules externes) et sauvegarde des dossiers.

Le logiciel de création de site choisi (SPIP) nous a permis de profiter de beaucoup d'options automatisées qui évitent bien des lignes de code. Ce n'est guère plus compliqué qu'un bon logiciel de traitement de texte.

Cependant, certains éléments de "personnalisation" du site doivent être faits manuellement, ce qui oblige à entrer des lignes de code informatique...

Je passerai sur la partie purement technique de l'entretien du site tout en mentionnant cependant le choix judicieux de notre hébergeur (Infomaniak.ch) qui nous offre 2 sauvegardes quotidiennes sur 2 espaces différents (si l'un craque, on a toujours accès à l'autre). Une fois seulement - ce qui a suffi à me donner quelques sueurs froides à l'idée d'avoir à tout reconstruire - il m'est arrivé d'avoir recours à cette sauvegarde automatique. C'est bien confortable et rassurant.

Les modifications sont de plusieurs ordres. Cela va de la mise à jour des pages de relevés et des pages des communes (voir dans la partie NIMEGUE et ExpoActes) jusqu'à la création de nouvelles pages ou rubriques annonçant des événements, des manifestations, des Journées des adhérents, etc. Ces événements s'affichent en principe dans l'Agenda qui se trouve en bas de la colonne de gauche du site. Il peut s'agir aussi d'une modification des horaires des mairies, d'un ajout de photos de communes. *Nous sommes toujours preneurs de photos pittoresques pour illustrer les pages de ce site qui doit rester vivant.*

NIMEGUE et ExpoActes

Dans le 1^{er} site du CGDP créé par Jean-Pierre Sauvan-Magnet, les tables non-filiatives étaient accessibles en téléchargeant des fichiers Excel, commune par commune.

C'était certes bien pratique pour l'ensemble de nos adhérents mais aussi pour les pirates qui n'ont pas manqué de profiter de cette facilité pour piller toutes nos tables et pour les mettre en vente sur un autre site.

Pour vous permettre d'accéder à notre base de données, j'utilise maintenant un logiciel libre et gratuit : ExpoActes. Vous trouvez maintenant les données par type d'actes (baptêmes-naissances, mariages, sépultures-décès) puis par commune. Une fois que vous avez trouvé l'acte recherché, il vous suffit de faire la demande de filiation sur le forum.

Une 4^e catégorie a été ajoutée lors de la mise en ligne des registres matricules (divers) en juin 2014. Il s'agit des relevés que certains d'entre nous ont entrepris pour le bureau de recrutement de Montélimar qui couvre toute la Drôme provençale.

Nous avons besoin de bénévoles pour mener à bien ce nouveau chantier. Un fichier Excel est régulièrement envoyé sur le forum.

Pour mettre en ligne tous nos relevés, ExpoActes doit être nourri par des fichiers qui doivent être disposés dans un format spécial, celui du logiciel libre et gratuit NIMEGUE. C'est pourquoi j'ai entrepris de transposer tous nos relevés dans ce logiciel.

La création d'outils de transposition de l'ancienne base (fichiers Access) à NIMEGUE m'a demandé 3 mois de travail pour vérifier que les données des fichiers initiaux étaient correctement traduites dans NIMEGUE tout en tenant compte des habitudes des différents releveurs.

La transposition proprement dite de l'ensemble de la base a demandé un mois plein à raison de 8 heures quotidiennes.

Actuellement, chaque fichier révisé ou nouveau fourni par Raymond Feschet demande 1/2 heure de travail pour le transposer dans NIMEGUE puis en ligne dans ExpoActes.

Après quoi, je complète 2 pages du site :

- mises à jour des relevés,
- page de la commune concernée.

De la sorte, vous avez une image toujours actualisée de l'état de la base de données.

J'en profite pour vous indiquer 2 pages peu consultées, toutes deux accessibles depuis la rubrique "Relevés du CGDP" :

- Notaires par ordre alphabétique,
- Notaires par commune.

Je passe aussi 1/2 journée par mois à la mise à jour de la base de données sur **les autres ordinateurs du Cercle**.

Sandy-Pascal ANDRIANT

Facebook

Le CGDP a créé sa page FACEBOOK en 2014. Cette page permet à certains de connaître ce qui se passe dans l'association. Vous y trouvez aussi les événements culturels et autres qui ont lieu dans la Drôme provençale, ainsi que des échanges avec d'autres clubs de généalogie. On peut également y partager des photos anciennes et nouvelles de nos beaux villages drômois.

Pour le moment, il y a peu de « visites » sur cette page, mais nous espérons que l'année 2015 les verra se développer.

Si vous avez des photos ou des messages ayant trait à la généalogie, veuillez nous les faire parvenir ! C'est avec plaisir que nous les publierons.

Nadine MARCEL



Coin des trouvailles

Relevé par Anne Guillom chez M^e Nemoz à Vienne, registre 3E5227, cm le 28/02/1661

* de BLACHE Jean Louis, de Puy-St-Martin, proche Crest, fils de feu Jacques et de FAURE Marie

* et de VAURION Pernette, de Vienne, fille de feu Jean et de THOMASSIN Anthoinette,

Marie FAURE dans l'acte, mais Marguerite dans le billet du curé JULLIEN. L'oncle de Jean Louis est Pierre BLACHE ; son parrain, P. JEANTHON.

Relevé par Nicole Chandru dans les archives privées de la famille Rivier, concernant Charles Joseph Marin

Il est intéressant de noter que dans l'acte de mariage de ce Charles Joseph Marin en 1831 la date du décès de son père Jean Louis Marin est donnée : le 4 juillet 1785. Cet acte ne figure pas dans les relevés du CGDP, ni dans les actes des registres paroissiaux. « *L'an mil sept cent soixante-seize et le vingt-neuf septembre a été baptisé par moi Descours, ministre de l'Évangile et pasteur des Églises réformées et protestantes du Dauphiné, Charles Joseph Marin, né le neuvième du courant dans la ville de St Paul Trois Châteaux, fils légitime de Jean Marin et de Françoise Boucharle, le parrain a été Charles Arnaud, la marraine Marie Boucharle et non signés pour être absents lors de l'enregistrement, tous habitants de la ville et en présence de Sieur Joseph Favier et Sieur Alexandre Daniel Audran tous deux aussi habitants de la ville de St Paul.* » Soit deux actes :

+ le 4/07/1785 de Jean Louis MARIN

° le 29/09/1776 de Charles Joseph MARIN par le pasteur DESCOURS

* fils de Jean MARIN et de Françoise BOUCHARLE, p Charles ARNAUD, m Marie BOUCHARLE

Relevé par Claudie Dussert, transmis par Jean-Paul Métailler, chez M^e Arnaud, notaire de Toulouse, testament du 23/01/1776 à Toulouse, cote 3E 10862 (4 pages)

Joseph ISNARD ancien canonnier du Corps Royal d'artillerie, invalide, restant à Toulouse depuis 4 ans, né à Tulette élection d'Orange, généralité de Grenoble,

* fils de feu Joseph ISNARD brassier et d'Anne BOURJEAUD mariés ...

* héritier universel : sieur Louis GARRIGUES M^e tailleur d'habits habitant de Toulouse paroisse St Etienne etc...

Relevé par Claudie Dussert, transmis par Jean-Paul Métailler, chez M^e Joseph Mis, notaire de Toulouse, testament du 24/11/1772, cote 3E 13882 (3 pages)

Dans une salle de l'Hôtel Dieu St-Jacques,

Marie COULÉ, native de Livron diocèse de Valence en Dauphiné,

* fille de feu Jean Pierre COULÉ aubergiste du dit Livron et de Justine COLONGINE, mariés

* lègue à Antoinette SALVIAC fille de service dans cet hôtel et dans la présente salle de St Louis, la somme de 24 livres

* HU : M. Guillaume Bertrand de Lespinasse-Champeaux, prêtre, pensionné du Roi habitant à Toulouse

Le Forum régional du CGMP

Mode d'emploi

Je suis Sandy-Pascal Andriant, webmaster et vice-président du CGDP (26).

Ayant bien l'habitude des forums puisque je gère également le forum du CGDP (entre autres), j'ai accepté de prendre en charge la création et la gestion de ce nouveau forum, comme l'a annoncé dans son éditorial Jean-Marie delli-Paoli, notre nouveau président.

Ce nouveau forum est donc ouvert à tous les membres des associations du CGMP, à jour de leur cotisation : 04 - 05 - 13 - 26 - 83 et 84.

Chaque membre désirant faire des recherches dans tous les départements du CGMP par le biais de ce forum devra en informer le président de son association d'origine.

Les présidents me communiquent régulièrement des listes des membres (nom et prénom, e-mail), ce qui me permet de valider les demandes d'inscription en vérifiant que le candidat est bien dans la liste communiquée.

J'envoie régulièrement des messages d'invitation aux non-inscrits.

Procédure d'inscription

N'oubliez pas de mentionner vos NOM, prénom, e-mail et association d'origine dans le message d'inscription sinon cela provoque un échange de mails fastidieux car il y a environ 2.000 membres dans l'Union !

NB : si vous souhaitez être inscrit à ce forum avec un email différent de celui que vous avez communiqué à votre association, merci de l'indiquer lors de votre inscription en mentionnant votre "e-mail officiel" et votre e-mail dédié au forum.

Lorsque vous avez envoyé votre demande d'inscription, **attendez les 2 messages de confirmation** : le message automatique robot indiquant simplement que votre demande est parvenue au webmaster, et celui que je renvoie après vérification vous invitant à poursuivre vos démarches d'inscription.

Répondez au message de demande de confirmation et terminez la procédure d'inscription qui varie selon que vous êtes ou non déjà membre d'un autre forum yahoo.

Si vous n'êtes membre d'aucun autre forum yahoo, suivez la procédure pas à pas tout en zappant les données trop personnelles (tél. portable, ...) en cliquant sur "skip now".

Si vous êtes déjà membre d'un autre forum, vous pouvez choisir un autre e-mail parmi ceux déjà enregistrés dans votre profil.

Dès que la procédure d'inscription est terminée, vous commencerez à recevoir les messages du forum.

Mode de réception des messages

Ensuite, à vous de **choisir la manière dont vous voulez recevoir les messages** du forum en envoyant un mail sans texte ni sujet :

- pour des messages 1 par 1 : c-g-m-p-normal@yahoo groupes.fr
- pour un résumé quotidien : c-g-m-p-digest@yahoo groupes.fr

Avant de partir en vacances :

- pour ne pas recevoir de mail : c-g-m-p-nomail@yahoo groupes.fr

De retour de vacances :

- choisissez une des 2 premières possibilités (normal ou digest) !

Participer au forum

Sans jamais vous connecter au forum par internet, vous pouvez envoyer et répondre uniquement par votre messagerie :

- ajoutez le forum dans votre carnet d'adresses : c-g-m-p@yahoo groupes.fr
- et choisissez "écrire" ou "répondre à tous" depuis votre messagerie.

NB : pour recevoir les PJ, il ne faut pas être en mode "résumé quotidien".

Vous pouvez préférer ne recevoir aucun message :

(c-g-m-p-nomail@yahoo groupes.fr)

et participer uniquement par votre navigateur.

Pour tout problème, je suis toujours disponible :

cgmp@genea26provence.com

Cherchez et vous trouverez !

« *Cherchez et vous trouverez !* » Si je peux aujourd'hui me permettre ce modeste conseil, c'est que pour l'avoir entendu et tenté, je ne peux que m'en réjouir aujourd'hui, et donc vous inciter à faire de même.

Mes premiers pas en généalogie furent guidés par une professeure d'histoire passionnante qui organisa une visite aux Archives départementales du Puy de Dôme alors que je n'avais que 12 ans. Cette perspective me réjouit d'autant que le but était la consultation d'un acte concernant notre famille. Cette joie ne fut que de courte durée car, lorsque je demandai à mes parents les renseignements nécessaires à la préparation de cette visite, j'appris que cela ne serait pas possible.... Ils m'expliquèrent alors que 3 de mes grands-parents étaient de l'Assistance publique : c'étaient des enfants abandonnés. Deux d'entre eux venaient de l'Assistance publique de Paris, un de celle de Saint-Etienne et le seul à avoir une famille était originaire de la Haute-Loire. C'est donc lors de cette visite avec ma classe, sans rien avoir à chercher, ni à trouver, que je croisais le mot « frustration » puis, tout de suite après, le mot « curiosité » et celui-ci ne devait plus me lâcher...

De ce jour-là, je n'ai eu de cesse de questionner, de m'interroger sur mon histoire et sur l'histoire en général. Sur mon histoire, bien peu de réponses me furent apportées. Mes parents et grands-parents étant encore vivants, je m'accrochais au moindre détail que l'on me donnait, mais personne ne comprenait ce qui pouvait bien m'intéresser dans tout cela. Mes grands-parents ne souhaitaient pas en parler et mes parents ne comprenaient pas mon intérêt sur ce qui était leur histoire et non la mienne, après tout « *j'avais moi-même des grands-parents, cela aurait dû, selon eux, me suffire* ». Accrochée à chaque fragment d'histoire que l'on voulait bien me distiller, je conservais chacun précieusement et le prenais en note afin de ne rien oublier, pour apprendre et, pourquoi pas, un jour découvrir et transmettre...

Tout ce qui concernait la généalogie m'intéressait et me passionnait, mais ma démarche fut toujours freinée par le poids de ma famille hostile à cet intérêt. Jusqu'à ce jour d'octobre 2012 où devenue « une grande fille âgée de 51 ans », je poussais la porte du Cercle généalogique de la Drôme provençale (cercle bien éloigné de ma région natale) sans trop savoir, je l'avoue, ce que je venais faire ou chercher.

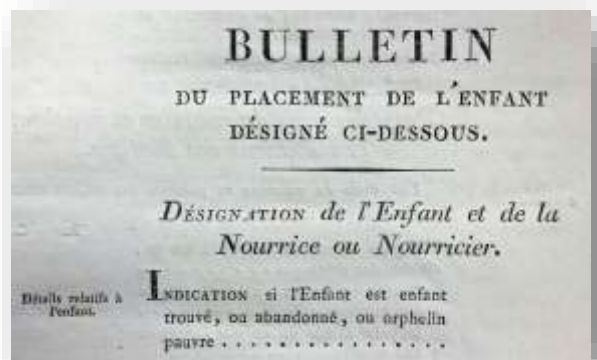
Un accueil chaleureux me fut réservé. Les 3 personnes que j'ai rencontrées ce jour-là me tinrent le même discours. Après avoir expliqué mon intérêt pour la généalogie, mais mon incapacité à trouver quoi que ce soit compte tenu des circonstances, on m'expliqua que, tout d'abord, je devais faire abstraction des versions familiales transmises oralement, et que ce n'était pas parce que je ne savais pas que je n'étais pas en mesure de chercher. Le fait que je ne sois pas de la région n'était pas non plus un frein : des ateliers existaient (initiation à la généalogie et à la paléographie) et des conseils pouvaient m'être donnés. Pour me permettre de mieux connaître les membres du cercle, je fus invitée à l'exposition annuelle qui avait pour thème « *L'insurrection de 1851 dans la Drôme* ».

Cette première visite au cercle avec (par ordre de rencontre ce même jour : Pierre, Monique, Nadyne, Raymond, Sandy et Jean-Pierre) devait changer le cours de mon histoire. Lors de notre seconde rencontre fut évoqué le thème de l'exposition de l'année suivante. Celui-ci fut le catalyseur de mes recherches : « *Les enfants abandonnés et leurs nourrices du XIX^e siècle à nos jours* ». Il fut donc évident de m'inscrire aux réunions de travail et de m'engager sur le sujet.

C'est en cherchant, lisant et recherchant encore que je découvris qu'effectivement les enfants dits « assistés » étaient souvent accompagnés de légendes familiales qui n'avaient rien à voir avec la réalité, mais également que leurs dossiers étaient consultables. En travaillant sur l'exposition à venir, je me décidai donc de me mettre en quête de ces dossiers. Ce fut là ma première démarche aux Archives de Paris pour mes 2 grands-parents paternels, puis aux Archives de Saint-Etienne pour ma grand-mère maternelle. Après avoir prouvé ma filiation, j'ai pu recevoir leurs dossiers.

Je souhaite d'ailleurs en profiter pour remercier les Archives de Paris et, en particulier la conservatrice Mme Agnès Masson, pour son accueil, son soutien et bien plus encore... qu'elle en soit encore remerciée.

Pour ma grand-mère maternelle dans le dossier de Saint-Etienne, l'abandon était clairement établi car sa mère l'avait placée en nourrice pour ne plus jamais ni la reprendre, ni régler ce qu'elle devait à la nourrice. C'est alors qu'elle a été placée à l'Assistance publique. Pour mon grand-père paternel, alors que la légende familiale faisait état d'un abandon dans une église et d'un nom donné par le prêtre de celle-ci (je pensais porter le nom de ce prêtre), j'ai pu découvrir dans le dossier que l'enfant avait été confié à l'Assistance publique par la sage-femme. Celle-ci l'a déclaré avec le nom de la mère : il avait donc le statut d'enfant naturel. Son dossier comportait assez peu de choses mais ce renseignement était pour moi important : il m'apprenait que le nom que je porte est bien le mien.



Pour ma grand-mère paternelle, je découvris le Graal. En effet, dans son dossier, bon nombre de renseignements étaient donnés mais certains étaient masqués. Néanmoins, une région, un pays, un nom quelque peu déformé et des dates modifiées permettaient de laisser des traces et de donner des pistes, tels les petits cailloux du Petit Poucet.

Le récit de ces découvertes a été présenté lors de l'exposition du cercle en 2013.

C'est à ce moment-là que le cercle a reçu une demande de France Télévision qui recherchait une généalogie atypique dans le cadre d'un futur reportage. Nadyne, alors présidente du cercle, m'en informa et contact fut pris avec le réalisateur. Il cherchait une personne qu'il pourrait accompagner dans le cadre même de ses recherches généalogiques. Après beaucoup d'hésitations, je décidais de saisir cette opportunité qui m'était donnée de poursuivre mes recherches et de, peut-être, trouver d'autres éléments en suivant les petits cailloux que je venais de découvrir dans les dossiers.



Cathy entourée des nouveaux membres de sa famille

C'est ainsi que pour les besoins du reportage, je suivis les indices laissés par mon arrière grand-mère paternelle et que je fis le chemin sur ses pas : partir des Archives de Paris pour arriver dans les Vosges afin d'y rencontrer ma famille. Celle-ci découvrit l'existence de cette enfant, ma grand-mère, dont personne n'avait jamais entendu parler, ainsi que mon existence.

Cette famille m'ouvrit ses bras et son cœur.... C'est ainsi que je sais aujourd'hui que ma grand-mère paternelle **n'a pas été abandonnée** mais **confiée** à l'Assistante publique par sa maman, et cela fait toute la différence...

C'est ce parcours qui a fait l'objet du reportage présenté dans l'émission intitulée « En quête de soi » et que vous avez peut-être pu voir sur France Télévision et France 3 National en janvier / février 2015.

Ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que, grâce à cette opportunité qui m'a été donnée, ma vie a été transformée. Beaucoup de questions ont trouvé des réponses. Ma famille s'est agrandie de quelques membres qui me comblent de joies et d'amour au quotidien car, même sans connaître l'existence des uns et des autres, des similitudes dans nos vies existent qui sont troublantes et qui nous dépassent. Nous avons la sensation aujourd'hui de nous connaître depuis toujours...

Depuis, nous formons une vraie famille : nous avons partagé un deuil, une naissance et de nombreux anniversaires car nous sommes nombreux à être nés au mois d'août. Bref, nous avons partagé tout ce qui constitue une famille... la mienne !

Pour avoir franchi le seuil du CGDP, avoir écouté ses précieux conseils, avoir participé à l'exposition sur les enfants abandonnés et avoir saisi l'opportunité de ce reportage, j'ai la chance aujourd'hui d'avoir découvert beaucoup de choses sur ces 3 enfants abandonnés qu'ont été mes grands-parents. J'ai aujourd'hui beaucoup de réponses à mes questions ; c'est pourquoi j'incite tous ceux qui ont comme moi des questionnements à ne pas se contenter des légendes familiales, mais à chercher, chercher et chercher encore.... Le seul « risque » est celui.... de trouver.

Pour tout cela, je remercie encore le CGDP et ses précieux membres pour leur aide, leur soutien et leur amitié.

Cathy BRILLOT-LACHÊNAIE

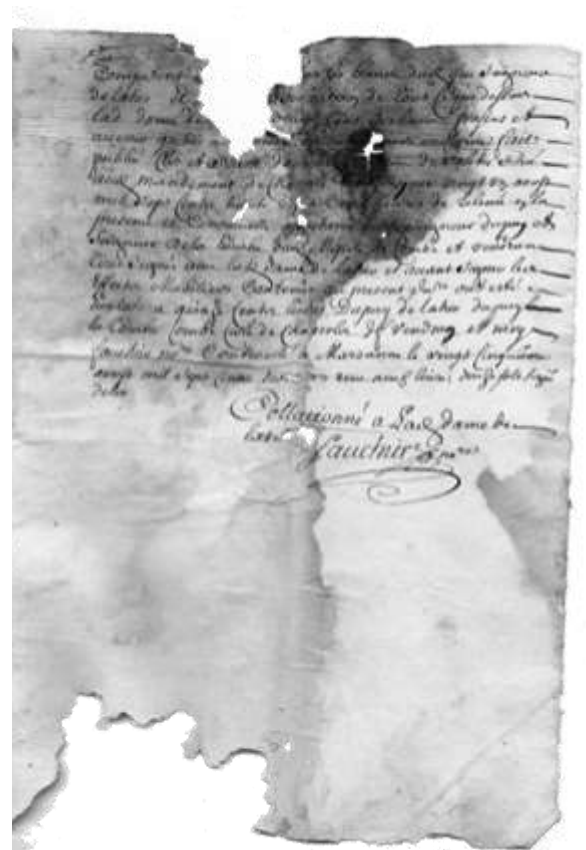
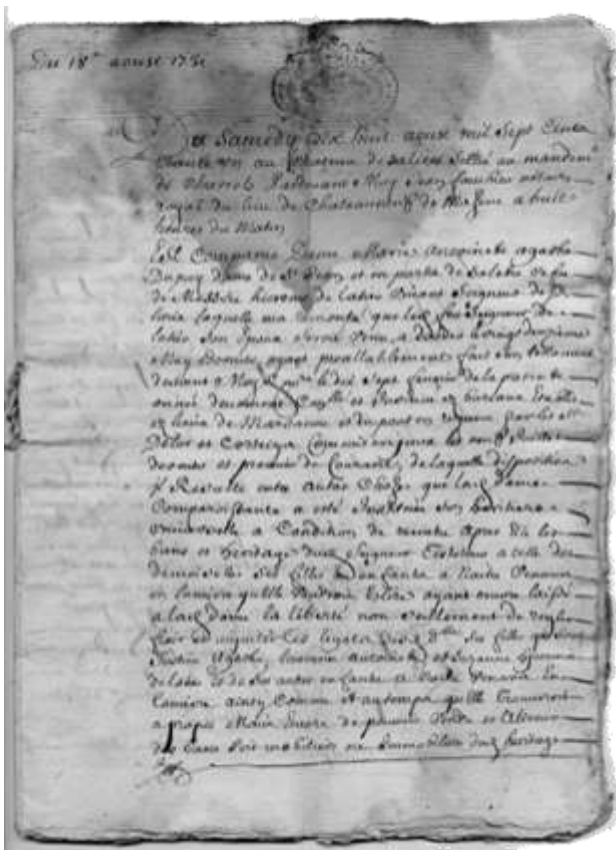
Inventaire de 1731 du Château de Salettes

Version raccourcie et commentée

Cet article est le second d'une série ayant pour sujet le château de Salettes. Après un premier article sur les propriétaires successifs du château et des propriétés attenantes, voici un inventaire du mobilier de ce château en 1731. Si l'orthographe du texte qui suit a été légèrement modernisée, la construction des phrases a été conservée telle qu'elle existe dans l'original.

L'original de l'inventaire fait 23 pages manuscrites recto-verso au format 18x25 cm environ.

Aperçu de la première et de la dernière page de l'original :



Extraits de cet inventaire, partie mobilier :

Du samedi dix huit août mil sept cent trente et un au Château de Salettes situé au mandement de Charols par devant moi Jean Fauchier notaire royal du lieu de Châteauneuf de Mazenc a huit heures du matin.

Est comparue Dame Marie Antoinette Agathe Dupuy dame de St jean et en partie de Salettes veuve de Messire Jérôme de Lattier vivant Seigneur de ces lieux. Laquelle ma remontré que le feu Seigneur de Lattier son époux serait venu à décéder le vingt deux mai dernier ayant préalablement fait son testament devant moi notaire le dix sept février de la présente année dûment contrôlé et insinué [NDLR : *insinuer c'est inscrire un acte dans un registre qui lui donne authenticité*] auxdits bureaux ... De laquelle disposition il résulte entre autres choses que la dame comparaisant a été instituée son héritière universelle ... la dame de Lattier étant ainsi chargée de remettre l'héritage dont s'agit que d'ailleurs pour éviter la confusion de ses droits et toute dispute entre les demoiselles ses filles ou autrement pour que rien ne lui soit imputé, a été conseillée de faire procéder à un inventaire domestique des biens et effets délaissés par le défunt Seigneur de Lattier ...

Premièrement dans le salon en entrant à main droite du château une table pliante bois noyer avec un tapis vert de drap fort usé et la table moyenne valeur, vingt chaises bois noyer à la Régence des fonds et dossiers qui sont du bois sapin garnis d'étoffe avec des bandes de tapisserie le tout de moyenne valeur ...

Plus une fontaine avec sa cuvette le tout de cuivre moyenne valeur.

Deux chenets garnis de laiton en colonne torsé l'un desquels est rompu avec une pelle à feu le tout médiocre valeur.

Plus une armoire bois noyer fermant à quatre portes le tout fermant à clef de moyenne valeur avec une petite horloge sans timbre renfermée dans sa boîte bois noyer affichée contre la muraille du salon peu de valeur.

Ensemble deux rideaux de fenêtre toile blanche portés par deux tringles médiocre valeur.

Dudit salon étant rentrés dans une chambre à plein pied d'icelui et où il y a un plafond a été trouvé sept chaises à la Dauphine bois noyer garnies de sangles et crin couvertes d'étoffe avec des bandes de tapisseries de moyenne valeur.

Un sofa bois noyer garni de sangles rembourré de crin et couvert d'une étoffe grise moyenne valeur.

Une commode noir bois noyer à trois tiroirs sapin fermant avec leur serrure au chacun bonne valeur.

Deux chenets en croix de laiton une pelle à feu et leurs tenailles le tout moyenne valeur.

Cinq petites chaises bois noyer garnies de sangles et crin couvertes d'une étoffe grise avec des bandes de tapisserie médiocre valeur.

Deux rideaux de fenêtre de toile portés par deux tringles de fer médiocre valeur.

Plus une garniture de lit d'étoffe verte avec ses franges soie verte peu de valeur son bois de lit bois noyer garde paille [NDLR : *Le garde paille est une housse de paillasse*] une couette de plume un matelas un chevet [NDLR : *Le chevet est ce que nous appelons aujourd'hui tête de lit*] une couverture de laine et une autre de taffetas piquée de plusieurs couleurs le tout fort usé.

Plus une tapisserie d'auvergne à personnages [NDLR : *certain historiens ont pensé que les tapisseries d'Auvergne étaient les tapisseries de Bellegarde. D'après M. Cyprien Perathon le centre de cette fabrication était à Ambert ou aux environs de cette ville, qui est proche du département de la Haute-Loire. Cette industrie de la tapisserie a dû souffrir beaucoup, lors des guerres de religion, qui furent désastreuses pour cette partie de l'Auvergne ; la plupart des villes et bourgades furent saccagées. Cette fabrication est complètement perdue en Auvergne*] composée de six pièces avec un miroir à cadre doré d'un pied et demi d'hauteur et deux pieds de longueur moyenne valeur une montre avec sa boîte d'argent.

Ensuite de ladite chambre serions entrés dans une autre [chambre] qui y est attenante et au plein pied ou a été trouvé deux bois de lit noyer de peu de valeur garnis le chacun de leur garde paille matelas chevet et couverture de laine le tout médiocre valeur.

Ensemble d'un tour de lit cadre vert au chacun de nulle valeur.

Plus un coffre à bahut [NDLR : *le coffre à bahut est une malle*] de nulle valeur.

Une petite armoire servant de table moitié noyer et moitié sapin peu de valeur.

Plus dans une autre chambre dudit plein pied laquelle est à coté de la précédente il s'y est trouvé un garde-robe [NDLR : *un garde-robe est une armoire*] bois sapin fermant à quatre portes avec deux serrures peu de valeur dans lequel garde-robe il s'y est trouvé trente deux draps toile de maison assez fins de deux toises [NDLR : *la toise fait environ deux mètres*] et demi chacun et cinq autres draps toile grosse d'étoupes de deux toises chacun tous les draps à demi usés.

... Une chaise percée garnie de crin moyenne valeur et un dossier appelé porte rein [NDLR : *peut-être s'agit-il, pour la chaise percée, d'un dossier plat dit « à la reine » qui existait déjà sous Louis XIV*] garnie d'une étoffe de soie rouge et argent moyenne valeur.

Dans la cuisine il s'y est trouvé deux tables bois noyer une grande et l'autre petite peu de valeur, deux bancs bois de chêne peu de valeur six petites chaises garnies de paille, un moulin bois sapin fort usé servant à passer la farine, une poêle à frire, deux poêlons, deux casseroles, deux gros chenets de feu, une lèchefrite, deux grils, quatre pots de fer, deux marmites, une crémaillère, un petit garde-robe bois de noyer fermant à deux portes peu de valeur de même que tous les autres effets de ladite cuisine dans lequel garde-robe s'est trouvé quarante cinq nappes moitié moyenne valeur et l'autre moitié peu de valeur.

Plus un tourne broche de feu et deux broches avec une garde-robe bois sapin peu de valeur et une poêle de fer servant à la cuisine fort usée.

De la cuisine serions entrés dans une petite pièce ou arrière cuisine où il s'est trouvé une maie à pétrir bois noyer de peu de valeur une pierre à faire le biscuit un lit pour les servantes bois noyer peu de valeur garni d'une étoffe verte garde paille chevet matelas et de la couverture de laine le tout peu de valeur.

Dans un petit membre attenante à la cuisine appelé le charnier a été trouvé deux quintal vaisselle en plats, assiettes, écuelles, aiguières ou salières le tout étain commun avec deux chaudrons de cuivre et six livres un quart vaisselle d'argent et cuillers, fourchettes, flambeaux, écuelle, salières, et couteaux le tout au poinçon de Paris.

... serions tous entrés dans les caves où ils ont trouvé deux cuves liées la chacune à trois courbes le tout bois de chêne tenant environ trente charges la chacune de moyenne valeur un pressoir à presser la vendange bois de chêne aussi médiocre valeur et trente tonneaux tant bons que mauvais trois desquels tenant environ huit charges sont remplis de vin lequel est destiné pour l'usage tant de ladite dame que des demoiselles ses filles que pour celui de ses domestiques, plus douze besaces, quatre pièces à tenir l'huile dans l'une desquelles il y a dix livres d'huile de noix pour l'usage des domestiques et une litière [NDLR : *palanquin*] avec les selles et harnais pour des mules moyenne valeur.

Des caves sommes entrés dans un charnier [NDLR : *le charnier est le lieu où l'on conserve la viande*] que dans l'une d'icelles où il a été trouvé un lard et la moitié d'un autre pesant en tous cent cinquante livres un pot de graisse blanche pesant dix livres et six jambons pesants quatre vingt dix livres le tout aussi pour l'usage de la maison.

Ensuite avons accédé sur la basse-cour dudit château où il y a une chaise roulante avec les selles et harnais le tout de moyenne valeur ensemble une charrette avec ses harnais de peu de valeur.

De ladite basse-cour serions passés dans l'écurie à tenir les chevaux où il s'en est trouvé un poil rouge âgé d'environ quinze années prisé à soixante quinze livres et de celle là dans une autre à cochons où il s'en est trouvé quatre males prisés à douze livres chacun.

... A la grande salle du château sur le premier étage ayant son aspect sur le jardin du côté de bise il s'y est trouvé une vieille table bois noyer peu de valeur avec un tapis de Turquie, douze chaises bois noyer peu de valeur dont les fonds sont du bois sapin garnis de paille et de toile le tout de nulle valeur.

De la dite salle avons fait accès dans la chambre grise qui a aussi son aspect sur le jardin où il est trouvé une tapisserie d'Auvergne à personnages moyenne valeur, une table bois noyer garnie d'un tapis vert deux guéridons bois noyer, deux rideaux de fenêtre de grosse mousseline avec leurs tringles de fer le tout de moyenne valeur aussi, deux portières d'un drap violet avec deux bandes de tapisserie de peu de valeur y ayant aussi leurs tringles de fer, un lit bois noyer garni de sa garde paille deux matelas une couette de plume son chevet une couverture de laine et une autre d'un taffetas gris piqué et son tour de lit d'un drap gris avec des franges de soie de la même couleur le tout médiocre valeur, un grand miroir de trois pieds d'hauteur et deux de largeur à plaques de cuivre doré sur son cadre bois d'érable six chaises bois noyer à la Dauphine garnies de leurs sangles et de crin couvertes de tapisserie de laine faites en point carré et deux fauteuils même bois et garnis de même que lesdites chaises le tout moyenne valeur avec deux chenet de feu à pomme de laiton de pareille valeur.

... et dans un cabinet joignant la susdite chambre lequel sert d'archives pour les papiers de la maison il y a d'existant un grand coffre bois noyer sans serrure de bonne valeur dans lequel s'est trouvé cent cinquante cinq livres en espèces d'or d'argent et de cours avec une étagère bois sapin à quatre étages attaché à la muraille où se sont trouvés les actes et papiers que s'ensuit

En premier lieu un extrait du contrat de mariage du feu Seigneur de Lattier d'avec ladite dame Marie Agathe Antoinette Dupuy en date du vingt six juin mil sept cent treize ...

Extrait sur deux feuilles de parchemin d'une donation d'entre vif faite par ledit défunt Messire Adrien de Lattier son frère du domaine de Molans en date du dix dudit mois d'octobre mil sept cent seize ...

Plus un inventaire sommaire et domestique sous seing privé fait des biens et effets délaissés par dame Laurence de St Laurens veuve de Noble Gabriel d'Urre de St Romain du vingt deux mars mil sept cent vingt-six ...

Plus l'extrait d'une transaction passée entre ledit feu Seigneur de Lattier et Messires François Joseph et Louis d'Urre ses neveux ...

Autre extrait d'acte portant ratification faite par nobles François et Louis d'Urre frères de la transaction et quittance en faveur dudit feu Seigneur de Lattier de la somme de mille livres ...

Acquit concédé sous seing privé par ledit sieur d'Urre en faveur dudit feu Seigneur de Lattier de la somme de trois cent cinquante livres pour une année d'intérêt de la somme principale de sept mille livres à eux due par ledit feu Seigneur de Lattier ...

Autre acquit sous seing privé fondé par ledit sieur d'Urre au profit dudit défunt Seigneur de Lattier de la somme de trois cent livres ...

Extrait d'une quittance de la somme de cinq mille livres concédée par Messire Jacques d'Urre lieutenant du roi de la ville et citadelle de Montélimar comme père et légitime administrateur de la personne et biens de ses enfants en faveur dudit défunt Seigneur de Lattier ...

... Conventions sous seing privé du vingt trois août mil sept cent vingt quatre contenant bail à ferme pour huit années du domaine de la Belane passé par ledit feu Seigneur de Lattier à Louis Dulaux de Souspierre au prix annuel de cent cinquante-cinq livres ...

Prolongation sous seing privé de bail à ferme du domaine de Molans du cinq avril mil sept cent vingt huit passé pour huit années à commencer à la Saint Martin mil sept cent trente par ladite dame de Lattier comme procuratrice générale dudit feu Seigneur de Lattier à Nicolas Chaumier ...

... Dans les greniers où a été accédé il s'y est trouvé huit setiers blé et quinze setiers avoine laquelle quantité outre celle des grains et autres fruits à percevoir cette présente année dans les biens amies dépendant de la succession dudit feu Seigneur de Lattier ne doivent faire aucun fond au présent inventaire attendu qu'ils doivent venir et être destinés pour l'entretien de ladite dame des demoiselles ses filles et des domestiques et que suivant le testament dudit feu Seigneur de Lattier bien qu'elle soit chargée de la remise de son héritage c'est toutefois sans être tenue de donner aucun compte ni prêter le reliquat ladite dame a dit qu'il finalement a été trouvé dans les greniers un alambic de cuivre et une arche à tenir farine le tout peu de valeur Et plus n'a été inventorié dans ledit château de Salettes pour ne s'y être trouvé autres effets meubles et papiers que ceux insérés au présent inventaire requerrant ladite dame de Lattier moi notaire d'y comprendre les immeubles ci-après comme dépendant de la succession dudit feu Seigneur de Lattier son époux et d'y ajouter leurs capitaux le tout suivant la déclaration qu'elle en donne ce que lui ait octroyé

... Collationné à ladite dame de Lattier

Signé Fauchier notaire

Bernard MAURICE



La Fédération Française de Généalogie : vers une reconnaissance d'utilité publique.

Depuis quelque temps déjà, la Fédération Française de Généalogie a déposé un dossier pour obtenir une reconnaissance d'utilité publique auprès du Ministère de l'Intérieur.

Certains d'entre vous pourraient se demander quel est l'intérêt d'une telle reconnaissance. Il est vrai que cela signifie, au préalable, la nécessité pour notre association de revoir nos statuts. Certes, avoir la reconnaissance d'utilité publique c'est quelque peu dépendre du Ministère de l'Intérieur, donc subir quelques contraintes dans le temps et dans nos procédures. Aussi, pourquoi s'astreindre à une telle procédure ? Le premier avantage réside en lui-même, dans ce premier terme qui est celui de la reconnaissance de la Puissance publique envers non seulement notre association mais surtout envers la généalogie et la façon dont nous la défendons et la promovons. Le second avantage concernera le juridique, car notre association aura la pleine capacité civile, ce qui signifie qu'elle pourra recevoir des dons et des legs, ce qui est impossible pour une simple association. En outre, une fiscalité de faveur est alors de mise, puisque les dons et legs sont appréhendés en franchise de droit de succession, tout comme les achats de biens immeubles qui sont également exonérés de taxe.

Quels avantages vont en retirer nos associations membres ? J'entends déjà la question pointer à l'horizon. Il me semble que l'avantage sera dans votre communication vis-à-vis des collectivités territoriales, car vous pourrez alors énoncer que vous dépendez d'une fédération reconnue d'utilité publique et que vous participez en conséquence à cette reconnaissance. Ce sera, indiscutablement, un argument de poids lors de vos discussions avec vos édiles. Concernant les services fiscaux, il est probable que la reconnaissance d'intérêt général qui est donnée aux simples associations par ces services sera plus facile à obtenir lors des procédures de rescrit, à partir du moment où vous énoncerez que vous dépendez de notre fédération. Si par bonheur, une simple association recevait un don ou un legs, alors qu'elle n'a pas la capacité pour le recevoir, la fédération pourrait alors suite à des décisions du Conseil d'Etat, appréhender le legs à sa place en franchise de droits...pour en faire bénéficier ensuite ladite association.

Le rôle de la Fédération Française de Généalogie n'est pas seulement un rôle de représentation. Notre mission est aussi de vous défendre et de négocier vos intérêts avec les services d'Archives, qu'ils soient nationaux ou départementaux. Avoir la reconnaissance d'utilité publique nous permettra donc de légitimer nos actions et d'en avoir une meilleure reconnaissance. Notre demande d'Utilité Publique cible nos actions de protections du patrimoine, et quoi de plus important que la sauvegarde des archives et leur accessibilité. Il est bien évident que ce qui sera bénéfique pour la Fédération Française de Généalogie le sera aussi pour vos associations.

Dans notre ère où tout va très vite, où les lois des archives changent au gré des ans, il nous faut nous imposer parmi les acteurs indispensables dans les décisions légiférant les Archives et la consultation de celles-ci. Et pour cela, nous nous devons d'avoir cette reconnaissance d'Utilité Publique, qui ne pourrait être qu'un plus pour notre fédération et nous apportera une pierre supplémentaire à nos édifices respectifs, qu'ils fassent 22 étages ou 3.

Nous comptons donc sur votre présence lors de notre assemblée générale du 6 décembre prochain, dont le but est justement de modifier nos statuts, pour les mettre en conformité avec les demandes du Ministère de l'Intérieur, préalable indispensable avant la transmission de notre dossier au Conseil d'Etat.

J.F. PELLAN

VOEUX POUR 2015

Que peuvent souhaiter les généalogistes pour l'année nouvelle ? Tout d'abord une législation et une pratique en harmonie. Il est aberrant de constater que la législation d'ouverture de 2008 est battue en brèche par les décisions de la CNIL. Pourquoi ouvrir, au nom de la connaissance, les portes classiques d'accès aux documents physiques, si au nom d'autres principes on referme les baies modernes d'accès aux documents virtuels, en repoussant dans le temps les possibilités d'indexation ? Où est la logique ? Peut-on, sous prétexte de la nécessaire protection des données personnelles des vivants, faire des extensions à ceux qui sont entrés dans l'éternité ? Le législateur n'a-t-il pas pris des précautions suffisantes avec les délais qu'il impose à travers la loi de 2008 ? Nous sommes pour la protection des données personnelles des vivants, contre toute indexation les concernant, mais avec, pour corollaire, la libre possibilité d'indexation une fois qu'ils sont disparus. Seules quelques contraintes sont admissibles pour des documents qui portent atteinte à l'honneur ou au secret médical.

Ensuite, élever au rang de principe, ne pouvant souffrir d'aucune exception, la gratuité d'accès aux archives publiques quelque soit le mode de communication offert par les divers services : salles dans les bâtiments, intranet et Internet. L'accès aux archives est un droit fondamental, institué par la Révolution. La décentralisation ne doit pas être le prétexte pour remettre en cause cette avancée et permettre l'instauration de redevances.

La partie archives des sites est celle qui génère le plus de consultations. C'est une formidable porte d'accès pour les collectivités territoriales pour faire connaître leurs départements ou leurs communes. Elles l'utilisent bien mal et pourraient en profiter pour faire découvrir leurs potentialités, leur patrimoine et toutes leurs richesses. Des sites d'archives attractifs mettant en exergue leurs territoires seraient un formidable outil de communication pour un investissement très marginal. Certains préfèrent la captation de quelques misérables euros auprès des généalogistes en instituant un péage dont le coût d'exploitation doit être voisin des recettes. Chercher l'erreur !

Enfin, souhaiter l'instauration lors de toute numérisation du PERMALIEN. On ne peut que regretter qu'un cahier des charges, édicté par les Archives de France, n'ait pas imposé aux prestataires informatiques cette obligation. On peut comprendre la crainte qui a saisi les services d'archives de voir leurs images numérisées aspirées par des malintentionnés d'où des adresses volatiles. Grâce au PERMALIEN, l'adresse fixe peut être recopiée et figurer en observation d'un acte indexé. Tout le monde y trouverait son compte, le généalogiste qui accéderait immédiatement à la vue et les services qui verraient moins de temps d'occupation de leurs serveurs pour trouver le document convoité par le chercheur. Certes, les archivistes peuvent considérer que ce n'est pas leur priorité et qu'ils font déjà suffisamment avec les mises en ligne. Est-ce une raison, lorsqu'il y a des progrès techniques, pour ne pas les utiliser ? On est loin, de nos jours, de la plume, même si le crayon a fait un retour en force dans les services d'archives. Vivons avec notre temps. Utilisons toutes les potentialités de la technique moderne. Voilà les vœux que je formule pour 2015. A tous les généalogistes, je souhaite une excellente année et de bien belles découvertes que ce soit dans les archives physiques ou virtuelles. Je n'oublie pas dans mes vœux nos amis archivistes qui font de leur mieux, avec souvent des moyens revus à la baisse, pour faire progresser leurs services et nous offrir ensuite des avancées.

J. F. PELLAN

Communication, le 21 janvier 2015 — Lettre adressée à Madame Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication

Madame la Ministre,

Invité du Président de la République le 11 novembre dernier, à Paris et à Notre-Dame de Lorette, j'ai pu assister au lancement par le chef de l'Etat du portail Internet dédié aux ressources sur la Grande Guerre. Ces ressources sont évidemment des images numérisées d'archives conservées dans différents services. Comme président de la Fédération Française de Généalogie, membre du Conseil supérieur des Archives, et représentant des associations de généalogistes amateurs, je tiens à vous faire part de mes préoccupations sur la législation en la matière et son devenir.

Vous le savez, une des avancées démocratiques de la Révolution française a été de permettre l'accès libre et gratuit aux archives de la Nation pour tous les citoyens. La communication de ces archives s'est faite dans des bâtiments qui leur étaient dédiés, mais la technologie permet d'amener l'archive manuscrite ou imprimée à domicile pour la consulter, grâce à la numérisation et à Internet. Une fois l'original numérisé, il devient alors incommunicable au grand public, sauf exception, afin de le protéger. L'archive numérisée peut alors être consultée gratuitement dans les salles de lecture. Cette gratuité s'applique également pour les consultations sur Internet dans la quasi-totalité des départements, à l'exception de deux qui, selon nous, se réfugient derrière la décentralisation pour instituer un péage sur la mémoire.

A partir du moment où l'original devient incommunicable, pourquoi ne pas inscrire dans la future loi Archives, pour ce cas très particulier, le principe de l'accès gratuit aux archives, quel que soit son mode de communication, notamment par Internet ? Ne doit-on pas vivre avec son temps ?

*Si la loi CADA a vocation à s'appliquer à tous les documents administratifs, elle ne prévoit que la consultation gratuite sur place. Elle ne peut donc pas régir finement des situations aussi particulières que celles qui concernent les images des originaux devenus incommunicables dans les services d'archives. L'accès gratuit aux documents dématérialisés, accessible grâce à l'extraordinaire développement d'Internet, n'a donc pas été envisagé par cette loi CADA. A supposer qu'elle le prévoit lors de sa refonte, il y aura forcément des situations de blocage et d'opposition qui émaneront d'institutions ou de divers groupes de pression. C'est pourquoi nous militons pour l'introduction, tout simplement, dans la loi, d'un alinéa 3 dans l'article L 213-1 du Code du patrimoine qui spécifierait que **l'accès aux documents numérisés des services publics d'archives est libre et gratuit quel que soit son mode de communication**. Nous avons lancé une pétition en ligne qui a déjà recueilli plus de 30 000 signatures. Et nous comptons bien interpeller le législateur sur ce sujet.*

Nous espérons, Madame la Ministre, que, comme nous, vous avez à cœur de défendre ce grand principe de la communication gratuite des archives, pour le cas spécifique que nous vous soumettons, et que vous le ferez inscrire dans la future loi en préparation.

C'est pourquoi nous sollicitons un rendez-vous auprès de vous, afin de développer notre point de vue.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean François PELLAN, Président

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle Généalogique de la Drôme Provençale :
 Maison des Services Publics
 1 avenue Saint-Martin
 26200 MONTE LIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiers, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MÈNURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations..... 4,50 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations..... 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	1000	2000	3000
Prix €	1,65	2,65	3,55	4,65	6,00	7,00

Pour les arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres : 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

Questions / Réponses



Si vous en avez la possibilité, envoyez vos questions/réponses par mail au : cgdp@wanadoo.fr

Quelques consignes :

- Inscrire vos questions / réponses sur une feuille à part si votre courrier comporte plusieurs sujets.
- Les questions /réponses doivent être rédigées très lisiblement (si possible dactylographiées).
- Inscrire les « NOMS » en majuscules et les « Prénoms » en minuscules.
- Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu (ou plusieurs).
- Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.
- Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire vos nom, prénom, n° adhérent et le nom du cercle auquel vous êtes affilié.
- Pour les réponses, indiquer le numéro de la question.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. Merci de votre compréhension.

Quelques abréviations utiles :

°	naissance	fa	filles	asc	ascendance	m	Marraine
B	Baptême	fs	fil	desc	descendance	t	témoin
+	Sépulture ou décès	ca	environ, vers (circa)	P	père	sf	sans filiation
X	mariage	/1700	avant 1700	M	mère		
C	contrat de mariage	1700/	après 1700	p	parrain		
m							

Il n'y a pas de questions et de réponses pour ce trimestre

(Les adhérents du CGDP utilisent maintenant le forum pour poser leurs questions).



Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie :
cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :
genea26provence.com

Notre Forum :
genea26provence@yahogroupes.fr

Sur Facebook :
facebook.com/cgdp.genealogiste

« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X